

DÉMYSTIFIE TON VOTE

TROUSSE D'ACTIVITÉS
DE SENSIBILISATION À LA
PARTICIPATION CITOYENNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR LES JEUNES DE 18 À 35 ANS



RÉDACTION

Alexandre Parent
Audrey Anne Blanchet

RÉVISION

Elsa Mondésir Villefort
Marie-Noëlle Tremblay

DESIGN GRAPHIQUE

Geneviève Bigué

MISE À JOUR

Élections Québec
Citoyenneté Jeunesse

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS	→	04
POUR UNE SOCIÉTÉ À L'IMAGE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI	→	05
À qui s'adresse cette trousse ?		05
Comment l'utiliser ?		05
ACTIVITÉ 1 COMMENT FAIRE ENTENDRE SA VOIX DANS SA COMMUNAUTÉ ?	→	06
Mise en contexte		07
Préparation de l'activité		07
Plan de déroulement de l'activité 1 – Comment faire entendre sa voix dans sa communauté ?		08
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		09
Ressources: envie d'en savoir plus ?		16
ACTIVITÉ 2 UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?	→	17
Mise en contexte		18
Préparation de l'activité		18
Plan de déroulement de l'activité 2 – Une élection, comment ça fonctionne ?		19
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		20
Ressources: envie d'en savoir plus ?		26
ACTIVITÉ 3 QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?	→	27
Mise en contexte		28
Préparation de l'activité		28
Plan de déroulement de l'activité 3 – Qui est responsable de quoi ?		29
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		30
Ressources: envie d'en savoir plus ?		36
ACTIVITÉ 4 AIGUISER SON ESPRIT CRITIQUE	→	38
Mise en contexte		39
Préparation de l'activité		39
Plan de déroulement de l'activité 4 – Aiguiser son esprit critique		40
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		41
Ressources: envie d'en savoir plus ?		49
ANNEXES	→	51
RESSOURCES	→	65
COORDONNÉES	→	68

À PROPOS

Cette trousse d'activités de sensibilisation à la participation citoyenne a été réalisée par Citoyenneté jeunesse avec la collaboration d'Élections Québec.

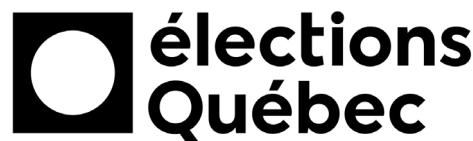
CITOYENNETÉ JEUNESSE

Citoyenneté jeunesse (CJ) est une organisation à but non lucratif qui a pour principale mission de concerter ses membres en vue d'amplifier la voix et les opinions des jeunes de 35 ans et moins et d'aspire à leur pleine représentation dans les lieux décisionnels et de pouvoir. En tout temps, l'organisation agit de manière transpartisane et participe activement aux efforts d'éducation et de participation citoyenne suivant la philosophie du Par et Pour les jeunes.



ÉLECTIONS QUÉBEC

Élections Québec est une institution indépendante, neutre, impartiale et non partisane. Elle a pour mission d'assurer la tenue des élections et des référendums provinciaux, de veiller au respect des règles sur le financement politique et de garantir le plein exercice des droits électoraux. Elle assure également la promotion des valeurs démocratiques de la société québécoise. Pour l'institution, l'éducation à la démocratie doit commencer tôt et s'inscrire dans le parcours de chaque jeune. C'est pour cette raison qu'elle met en œuvre plusieurs programmes et appuie différentes initiatives visant à permettre aux jeunes de développer des compétences essentielles à l'exercice d'une citoyenneté active et responsable.



POUR UNE SOCIÉTÉ À L'IMAGE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

Plus que jamais, le Québec a besoin d'entendre la voix des jeunes, sans exception. Citoyenneté jeunesse est fière de présenter cette trousse qui se veut un outil à l'intention des organisations et des jeunes qui souhaitent avoir des discussions dynamiques et inspirantes entourant la participation électorale. Nous espérons que cette trousse sera à l'origine d'échanges porteurs de changements durables dans nos communautés.

À QUI S'ADRESSE CETTE TROUSSE ?

Cette trousse a été développée pour soutenir toute organisation ou toute personne qui a envie d'ouvrir les discussions avec les jeunes sur la participation citoyenne et qui ne sait pas trop par où commencer. La trousse fournit quelques idées d'activités ainsi que des thématiques à aborder avec les jeunes afin de les préparer aux élections municipales.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

- Soutenir les efforts et outiller les organisations souhaitant aborder des questions entourant la participation électorale et citoyenne
- Proposer quatre activités visant à sensibiliser les jeunes à l'importance du palier municipal, du vote lors des prochaines élections municipales et d'aiguiser leur esprit critique à propos des sources d'information qui sont disponibles en ligne
- Favoriser des échanges francs et ouverts qui aideront les jeunes à s'initier davantage aux rouages de la démocratie



COMMENT L'UTILISER ?

Cette trousse contient quatre activités indépendantes, donc nul besoin de suivre un ordre en particulier ni de faire la trousse dans son entièreté :

1 COMMENT FAIRE ENTENDRE SA VOIX DANS SA COMMUNAUTÉ ?

→ P. 06

2 UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

→ P. 17

3 QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?

→ P. 27

4 AIGUISER SON ESPRIT CRITIQUE

→ P. 38

La durée minimale de chaque activité est de 60 minutes. Nous vous fournissons ce guide d'animation, mais vous êtes libre de mener votre activité comme bon vous semble. Vous pouvez adapter les activités selon le temps dont vous disposez et le nombre de personnes participantes. Chaque jeune est différent et vous êtes la personne la mieux placée pour juger de l'information qu'il est bon de leur transmettre.

DES QUESTIONS ?

L'équipe de Citoyenneté jeunesse est disponible pour répondre à vos questions et pour recevoir vos commentaires. N'hésitez pas à communiquer directement avec nous avant ou après avoir animé une activité en écrivant à info@citoyennetejeunesse.org.

ACTIVITÉ 1

**COMMENT FAIRE
ENTENDRE SA VOIX
DANS SA COMMUNAUTÉ ?**

A

ACTIVITÉ 1 | COMMENT FAIRE ENTENDRE SA VOIX DANS SA COMMUNAUTÉ?

MISE EN CONTEXTE

Il y a différentes manières de s'engager dans sa communauté et de s'impliquer pour faire changer les choses. Nos valeurs, le temps dont nous disposons et les opportunités qui nous sont offertes influencent la façon dont nous nous engageons dans notre milieu. L'engagement peut se réaliser à différentes échelles. Les diverses possibilités doivent être connues des jeunes afin qu'ils et elles puissent faire leur place au cœur de la démocratie municipale, et cela, peu importe leur parcours et leurs intérêts. **Cette activité vise à leur présenter quelques formes d'engagement qui pourront les aider à faire une différence dans leur communauté.**

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

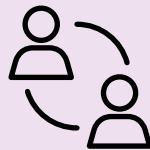
- **1.** Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
 - a.** Portez attention aux questions et aux corrigés à même l'activité.
 - b.** Au besoin, consultez les ressources suggérées pour en savoir plus.
- **2.** Pour les étapes 3 et 4, imprimez des exemplaires de l'aide-mémoire que vous trouverez en annexe.
- **3.** Si vous avez plus de 5 à 10 participantes et participants, il est suggéré de faire des sous-groupes pour favoriser les échanges.

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse.

Afin de mesurer les connaissances acquises par les jeunes pendant cet atelier, nous vous invitons à leur faire remplir ce court questionnaire au début de la rencontre. Les mêmes questions leur seront posées de nouveau dans l'évaluation qui se trouve à la fin de l'activité.



OBJECTIFS



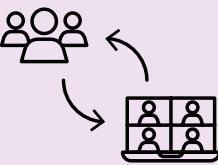
Découvrir les différentes façons de s'engager dans sa communauté et de faire connaître ses points de vue auprès des personnes élues



Comprendre en quoi la participation électorale est un moyen concret de faire une différence



Le guide d'animation et l'aide-mémoire (Annexe - Activité 1) sont nécessaires pour l'animation de cette activité.



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 1 | COMMENT FAIRE ENTENDRE SA VOIX DANS SA COMMUNAUTÉ ?

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2 min.	Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs	Établir un environnement ouvert qui favorise l'apprentissage
6 min.	Brise-glace: mon style d'engagement	Amorcer une réflexion entourant l'engagement des participantes et des participants
15 min.	La participation citoyenne, c'est quoi ?	Reconnaitre la pluralité des formes d'engagement possibles dans la société
15 min.	Mises en situation	Consolider les connaissances à travers des mises en situation et positionner le vote comme une action avec une grande portée
10 min.	Ton engagement: pistes de réflexion	Encourager les participantes et les participants à poursuivre leur réflexion entourant leur engagement
2 min.	Ressources: envie d'en savoir plus?	Permettre aux personnes participantes d'aller plus loin si désiré
5 min.	Évaluation de l'activité	

Total: 55 min.

1

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

→ *On commence!*

A. Présentez les différentes étapes de l'activité aux participantes et aux participants.

B. Prenez le temps de créer un environnement bienveillant et propice à la discussion.

- Déterminez, avec le groupe, la manière de fonctionner pour favoriser la discussion (tours de parole, gestion des questions, etc.).
- Rassurez les jeunes: elles et ils ont le droit à l'erreur. C'est normal de ne pas avoir de réponse à toutes les questions.
- Soulignez l'importance du respect dans le débat: on critique les idées, pas les personnes.

C. Dites aux jeunes que vous n'aurez peut-être pas la réponse à toutes les questions qu'elles ou ils pourraient poser au cours de l'activité, mais que vous pourrez les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2

BRISE-GLACE : MON STYLE D'ENGAGEMENT

→ *D'abord, un petit brise-glace pour débuter l'activité et activer son groupe.*

A. Lancez une courte discussion en posant quelques questions parmi les suivantes (à votre discrédition). Cela peut se faire à main levée ou lors d'un bref tour de table (ou d'écran).

Q.1 Vous considérez-vous comme des personnes engagées dans votre communauté ?

- Si oui, de quelle manière ?
- Si non, quelles sont les raisons qui font en sorte que vous ne vous engagez pas dans votre communauté ?

Q.2 Pour vous, est-ce que le vote est une bonne manière de faire entendre votre voix et de vous engager dans votre communauté ?

Q.3 Selon vous, qu'est-ce qui explique la faible participation des jeunes lors des élections ?

Q.4 Selon vous, qu'est-ce qui explique la faible présence des jeunes dans les lieux décisionnels tels que les conseils municipaux ?

B. Démystifiez l'engagement avec les participantes et les participants.

L'engagement à la vie démocratique peut se définir comme le fait de ne plus être spectatrice ou spectateur dans son milieu. C'est se situer au cœur de l'action et participer à la défense d'une cause ou d'idées précises.

→ **Participation politique**

Le vote est un exercice démocratique important par lequel les électrices et les électeurs déléguent leur pouvoir à des tierces personnes qui prennent des décisions, en leur nom, sur des sujets concernant la vie en société. C'est à travers le vote que les citoyennes et les citoyens expriment leur avis lors d'une élection et contribuent à façonner l'avenir de leur collectivité.

La participation politique fait également référence à la possibilité de se présenter comme candidate ou candidat lors d'élections.

→ **Engagement public et social**

La démocratie se vit aussi en dehors des élections. La municipalité offre de multiples occasions de s'engager dans sa collectivité. Les jeunes détiennent un pouvoir d'agir et doivent être au cœur du changement!

Les raisons de s'engager dans son milieu sont nombreuses: soutenir une cause ou un organisme, défendre des idées qui nous tiennent à cœur, etc.

→ **Plusieurs degrés d'engagement**

L'engagement est personnel et dépend de nos valeurs, de nos expériences, du temps dont on dispose, des possibilités existantes et des besoins de la collectivité. L'engagement peut se réaliser à court, moyen ou long terme. Il peut être le résultat d'une participation soutenue ou d'un geste simple et rapide.

Il existe plusieurs façons de s'engager, que ce soit pour faire valoir ses opinions et ses propositions aux élues et aux élus ou encore pour venir en aide à d'autres membres de sa collectivité.



3

LA PARTICIPATION CITOYENNE, C'EST QUOI ?

→ Maintenant, il est temps d'entamer une discussion entourant les différentes formes d'engagement possibles dans sa communauté.

- A.** Présentez quelques formes d'engagement aux jeunes. Pour faciliter les échanges, distribuez des exemplaires de l'aide-mémoire que vous trouverez en annexe.

La participation citoyenne joue un rôle clé dans notre démocratie. Les différentes formes d'engagement offrent un éventail de possibilités. En voici quelques exemples:



BÉNÉVOLAT

Personne qui accomplit un travail sans recevoir de rémunération.



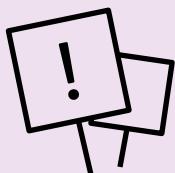
COMITÉ CONSULTATIF

Comités de travail qui existent dans certaines municipalités (ex.: conseils jeunesse) et dans lesquels des citoyennes et des citoyens se prononcent et conseillent les personnes élues sur des enjeux particuliers.



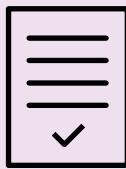
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ensemble de personnes qui se réunissent pour discuter des axes d'intervention et des plans d'action (plan stratégique, budget, valeurs, etc.) d'une organisation.



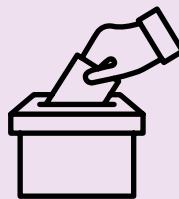
MANIFESTATION

Action collective utilisée par un regroupement de personnes qui souhaitent exprimer un mécontentement, revendiquer un droit ou protester contre une décision officielle, publiquement et pacifiquement.



PÉTITION

Demande collective adressée à une autorité et soutenue par plusieurs personnes au moyen de leur signature.



VOTE

Action par laquelle une personne exprime son opinion. Lors d'une élection, c'est le choix que les électrices et les électeurs font pour appuyer une candidate ou un candidat et ses idées. En votant, elles et ils s'expriment pour choisir les personnes qui les représenteront et qui prendront des décisions en leur nom.

B. Ouvrez les discussions avec le groupe. Rappelez-vous qu'il n'y a pas une seule bonne réponse. L'objectif est d'entamer une discussion avec votre groupe.

Q.1 Que pensez-vous des types d'engagement énoncés plus tôt ?

Q.2 Parmi ces différents types d'engagement, lesquels peuvent être réalisés individuellement et collectivement ?

Q.3 Maintenant que nous avons discuté de différentes formes d'engagement, seriez-vous capable d'indiquer si les actions suivantes constituent une participation citoyenne ou non ?

- Céder sa place à une femme enceinte dans l'autobus.

Réponse: Non – Il s'agit plutôt ici d'un acte de politesse et de respect. Ce type d'action reste très important même si ce n'est pas de la participation citoyenne.

- Donner 2 heures de son temps tous les dimanches pour aider au CHSLD de la municipalité.

Réponse: Oui – Le bénévolat est une forme de participation citoyenne.

- Donner 3 heures de son temps par mois pour assister à une rencontre d'une instance décisionnelle d'un organisme de la communauté.

Réponse: Oui – La participation à un conseil d'administration d'un organisme communautaire est une forme de participation citoyenne.

- Faire une publication sur Facebook pour sauver les bélugas en voie d'extinction.

Réponse: Non – Il s'agit d'un geste militant qui pourrait devenir une participation citoyenne si le geste s'inscrivait dans un ensemble d'actions (publier plusieurs messages, lancer une pétition, participer à une manifestation, etc.).

- S'informer et participer à une consultation mise sur pied par la ville à propos d'un nouveau projet de développement commercial.

Réponse: Oui – La participation à la vie publique de votre communauté est une forme de participation citoyenne.

- S'informer sur les journées de scrutin et choisir la meilleure option pour aller appuyer la candidate ou le candidat qui représente le mieux ses valeurs.

Réponse: Oui – La participation électorale est une forme de participation citoyenne.

- Organiser des matchs de soccer tous les vendredis soir pour les jeunes du quartier.

Réponse: Oui – Contribuer à créer des espaces d'échange dans sa communauté est une forme de participation citoyenne.

4 MISES EN SITUATION

→ Maintenant que nous avons discuté des différentes façons de s'engager dans sa communauté, il y a lieu de se questionner sur l'aspect pratique de chacune des formes d'engagement et de leurs opportunités.

Lisez un ou plusieurs des scénarios suivants et invitez les jeunes à proposer des pistes d'engagement concret en utilisant l'aide-mémoire disponible en annexe. Vous pouvez les inviter à émettre leurs opinions et à discuter des scénarios.

SCÉNARIO 1

Leïla a remarqué qu'il n'y a pas de politique pour les jeunes et les familles dans sa municipalité. Elle est déjà impliquée dans plusieurs organismes de sa communauté et a des idées pour encourager les jeunes à s'engager et à participer davantage à la vie locale.

→ Qu'est-ce que Leïla pourrait faire pour partager ses idées et pour faire davantage entendre sa voix ?

Pistes de réponse:

→ **Comités consultatifs:**

Plusieurs municipalités ont des comités consultatifs concernant la jeunesse. Leïla, qui a une certaine expertise en ce domaine, peut déposer sa candidature pour y participer. Si elle est nommée, elle côtoiera des personnes élues à la table où se déroulent des discussions qui influencent les décisions du conseil municipal. Elle pourra ainsi faire profiter sa communauté de son expertise et ses actions auront des retombées à moyen ou à long terme.

→ **Vote:**

En votant aux prochaines élections municipales, Leïla a l'opportunité de soutenir la candidate ou le candidat qui correspond le mieux à ses idées sur les dossiers jeunesse. Il s'agit ici de choisir la personne qui représentera sa voix au sein du conseil municipal. Elle pourra également profiter de l'élection pour aller à la rencontre des candidates et des candidats de sa municipalité pour partager ses points de vue et ses idées pour sa communauté.

SCÉNARIO 2

Thiago souhaite aider sa communauté, mais il ne veut pas être impliqué dans la politique locale. Il pense que les comités consultatifs ne donnent pas de résultats concrets dans la vie quotidienne des gens.

→ Quelles options s'offrent à Thiago s'il souhaite s'engager ?

Pistes de réponse:

→ **Bénévolat:**

Le bénévolat est une opportunité en or pour soutenir une cause et aider les gens de sa communauté. Le bénévolat peut prendre plusieurs formes. Par exemple, participer à une collecte de fonds, soutenir une candidate ou un candidat dans sa campagne électorale ou encore donner de son temps dans un programme d'aide aux devoirs de son quartier.

→ **Vote:**

En votant aux prochaines élections municipales, Thiago a l'opportunité de soutenir la candidate ou le candidat qui correspond le mieux à ses idées. Il s'agit ici de choisir la personne qui le représentera et qui sera au cœur du pouvoir décisionnel.

→ **Conseil d'administration:**

Plusieurs organismes œuvrant pour différentes causes offrent des postes sur leur conseil d'administration. C'est un excellent moyen de faire une différence dans la vie des gens de sa communauté en aidant à définir les axes d'intervention et les plans d'action de ces organismes. Il s'agit d'un véhicule tout désigné pour avoir des retombées durables sur sa communauté.

SCÉNARIO 3

Linh est reconnue dans le groupe comme étant la « militante » par excellence. Elle ne rate aucune occasion de s'impliquer pour défendre les causes qui lui tiennent à cœur. Elle se questionne toutefois sur la pertinence d'aller voter, car selon elle, « un vote parmi d'autres ne change pas grand-chose ».

- Selon vous, quelles options s'offrent à Linh si elle souhaite s'engager ?
- Si vous aviez à la convaincre d'aller voter, qu'est-ce que vous lui diriez ?

Pistes de réponse:→ **Conseil d'administration:**

Plusieurs organismes œuvrant pour différentes causes offrent des postes sur leur conseil d'administration. C'est un excellent moyen de s'impliquer en aidant à définir les axes d'intervention et les plans d'action de ces organismes. Il s'agit d'un véhicule tout désigné pour avoir des retombées durables sur sa communauté.

→ **Manifestation:**

Elle n'est certainement pas la seule à penser de cette manière. Elle pourrait tenter de rassembler les gens autour d'elle et s'exprimer publiquement sur les enjeux qui lui tiennent à cœur.

→ **Pétition:**

Elle pourrait travailler sur des pétitions portant sur les causes qui lui tiennent à cœur afin de les remettre à la municipalité ou aux personnes candidates. C'est une manière efficace de sensibiliser les citoyennes et les citoyens ainsi que les personnes qui les représentent à certains enjeux de la communauté et de faire un premier pas pour les mobiliser dans leurs futures actions.

→ **Vote:**

Chaque vote compte ! Au Québec, des élections ont déjà été remportées par quelques votes seulement. Voter, c'est s'exprimer sur les enjeux et les décisions qui influencent notre vie et signifier notre point de vue sur la façon dont sont administrés les revenus collectifs. Toutefois, vous comprenez le point de vue de votre amie. Vous lui indiquez cependant que ses actions de mobilisation peuvent sensibiliser des blocs importants d'électrices et d'électeurs et influencer leurs choix. Un vote pourrait rapidement devenir 100 ou 500 votes et faire élire une personne qui reflète mieux ses intérêts et ses préoccupations et, par conséquent, influencer les futures décisions de la ville.

SCÉNARIO 4

Hugo n'a pas le temps de s'impliquer. Il doit aider à subvenir aux besoins de sa famille. Il travaille de nombreuses heures en plus d'être étudiant. Il aimerait pouvoir contribuer à rendre sa communauté meilleure, mais son horaire instable et chargé ne lui permet simplement pas de s'engager comme il le voudrait.

→ Que diriez-vous à Hugo ? De quelles façons peut-il avoir un impact sur sa communauté ?

Pistes de réponse :

→ **Vote :**

En votant lors des prochaines élections municipales, il peut avoir un impact sur sa communauté. Il s'exprimera sur les personnes qui représentent ses valeurs et qui mettront de l'avant des projets bénéfiques pour l'avenir de la communauté. Voter est un petit geste rapide avec de grandes répercussions.

Hugo peut exercer son droit de vote de plusieurs façons, et ce, tout en respectant son emploi du temps. Pour l'élection municipale à venir, il peut voter le jour officiel du vote, mais il peut également voter par anticipation, au bureau de la présidente ou du président d'élection ou se renseigner pour savoir s'il peut voter par la poste.

→ **Manifestation :**

Il pourrait participer, en fonction de son horaire chargé, à une manifestation sans qu'il ait à l'organiser.

→ **Pétition :**

Lorsqu'il en a le temps, il pourrait travailler sur des pétitions portant sur les causes qui lui tiennent à cœur afin de les remettre à la municipalité, aux membres du conseil ou aux candidates et candidats. C'est une manière efficace de sensibiliser les citoyennes et les citoyens ainsi que les personnes qui les représentent à certains enjeux de la communauté et de faire un premier pas pour les mobiliser dans leurs futures actions.

Il pourrait également signer une ou plusieurs pétitions portant sur les enjeux qu'il trouve importants.

5

TON ENGAGEMENT : PISTES DE RÉFLEXION

Posez une question de réflexion aux participantes et aux participants.

- **Si le temps vous le permet,** faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.
- **Si le temps ne vous le permet pas,** pas de souci ! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme «devoir» ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 À la lumière de l'activité, quelles formes d'engagement vous paraissent les plus réalistes et accessibles pour vous impliquer, (selon vos intérêts, vos motivations et le temps que vous avez) ?

Q.2

Selon vous, est-ce que le vote constitue un moyen efficace pour avoir un impact sur votre communauté ?

Si vous pensez à une autre question en fonction de votre groupe ou de votre communauté, ne vous gênez pas pour la poser !

Enfin, partagez quelques ressources aux jeunes présentant un intérêt à en savoir plus.

R RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- [Pourquoi voter ? | Élections Québec](#)
- [Vidéo - Pourquoi voter lors d'une élection municipale | Élections Québec](#)

É ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté de la manière de vous engager dans votre communauté afin d'y faire entendre sa voix, c'est le moment de nous aider à nous améliorer ! Dans cette optique, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir une évaluation :





ACTIVITÉ 2

UNE ÉLECTION,
COMMENT ÇA
FONCTIONNE ?



ACTIVITÉ 2 | UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

MISE EN CONTEXTE

Une élection, c'est un moment clé de notre démocratie. C'est le processus par lequel les citoyennes et les citoyens déterminent leurs priorités en choisissant les personnes qui les représenteront et qui prendront les décisions en leur nom. Les municipalités gèrent de nombreuses infrastructures que nous utilisons tous les jours. Elles prennent un ensemble de décisions qui influencent nos vies quotidiennes. Les élections sont un processus démocratique important et il est essentiel d'y connaître notre rôle pour pouvoir y prendre part. **L'activité vise à aider les jeunes à identifier les étapes clés du processus électoral ainsi que le rôle et les responsabilités des personnes qui en font partie.**

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

- **1.** Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
 - a.** Portez attention aux questions et aux corrigés à même l'activité.
 - b.** Au besoin, consultez les ressources suggérées pour en savoir plus.

- **2.** Pour l'étape 3, imprimez et découpez les cartes à jouer que vous trouverez en annexe. Assurez-vous d'en imprimer suffisamment pour le groupe.

- **3.** Si vous avez plus de 5 à 10 participantes et participants, il est suggéré de faire des sous-groupes pour favoriser les échanges.

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de [communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse](#).

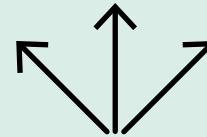
Afin de mesurer les connaissances acquises par les jeunes pendant cet atelier, nous vous invitons à leur faire remplir ce court questionnaire au début de la rencontre. Les mêmes questions leur seront posées de nouveau dans l'évaluation qui se trouve à la fin de l'activité.



OBJECTIFS



Comprendre différents rôles du processus électoral



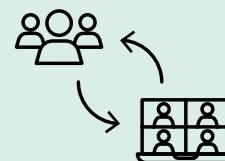
Découvrir les différentes manières par lesquelles il est possible de voter



Comprendre les responsabilités des électrices et des électeurs



Le guide et les cartes à jouer (Annexe – Activité 2) sont nécessaires pour l'animation de cette activité.



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

MATÉRIEL

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 2 | UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
3 min.	Présentation de l'activité et de son déroulement	Établir un environnement ouvert qui favorise l'apprentissage
15 min.	Brise-glace: les rôles à jouer lors d'une élection	Ouvrir une discussion collective sur le vote et les gens qui prennent part au processus démocratique
25 min.	Mises en situation	Acquérir des connaissances grâce à des mises en situation qui visent à présenter les différentes étapes par lesquelles il faut passer avant de voter et les personnes qui prennent part au processus
10 min.	Ton vote: pistes de réflexion	Consolider les connaissances à travers la réalité des jeunes
2 min.	Ressources: envie d'en savoir plus?	Permettre aux participantes et aux participants d'aller plus loin si désiré
5 min.	Évaluation de l'activité	

Total: 60 min.

1

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

→ *On commence!*

A.

Présentez les différentes étapes de l'activité aux participantes et aux participants.

B.

Prenez le temps de créer un environnement bienveillant et propice à la discussion.

- Déterminez, avec le groupe, la manière de fonctionner pour favoriser la discussion (tours de parole, gestion des questions, etc.).
- Rassurez les jeunes: elles et ils ont le droit à l'erreur. C'est normal de ne pas avoir de réponse à toutes les questions.
- Soulignez l'importance du respect dans le débat: on critique les idées, pas les personnes.

C.

Dites aux jeunes que vous n'aurez peut-être pas la réponse à toutes les questions qu'elles ou ils pourraient poser au cours de l'activité, mais que vous pourrez les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2

BRISE-GLACE : LES RÔLES À JOUER LORS D'UNE ÉLECTION

→ *D'abord, un petit brise-glace pour débuter l'activité et activer son groupe.*

A.

Démystifiez le processus du vote avec le groupe en débutant l'activité par une lecture de la mise en contexte et en posant les questions suivantes au groupe:

La préparation d'une élection ne se fait pas en un claquement de doigts! Au contraire! Elle nécessite du temps et des ressources. Elle mobilise une multitude de personnes qui mettent en œuvre toutes les opérations nécessaires pour permettre aux électrices et aux électeurs de voter librement et en toute confiance. Ce travail acharné s'étend sur plusieurs mois et culmine le jour du scrutin qui aura lieu, dans le cadre des prochaines élections municipales québécoises, le 2 novembre 2025. C'est à travers ce processus démocratique que vous pourrez faire entendre votre voix en allant voter.

→ *Questions à la page suivante.*

Q.1 Avez-vous voté lors des élections municipales de 2021? Pourquoi?

Q.2 Selon vous, pourquoi les jeunes votent-ils moins, voire pas du tout? Que pourrait-on mettre en place pour encourager davantage de jeunes à participer aux élections?

Q.3 Outre les personnes qui votent, êtes-vous en mesure de nommer d'autres personnes impliquées dans le processus électoral?

Pistes de réponse:

- Une candidate ou un candidat
- Le directeur général des élections du Québec
- La présidente ou le président des élections
- Le personnel électoral

B. Les jeunes peuvent participer de différentes manières durant les élections (à titre bénévole ou même en y occupant un travail rémunéré). Présentez-leur les avenues possibles et n'hésitez pas à leur demander si elles ou ils se voient jouer un rôle particulier.

ÉLECTRICE OU ÉLECTEUR



Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut:

- Avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin;
- Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale;

Chaque personne a la responsabilité de vérifier son inscription et de s'assurer que les renseignements sont à jour sur la carte d'information reçue par la poste au début de la période électorale. Les électrices et les électeurs peuvent aussi s'assurer de leur inscription auprès d'Élections Québec ou de la présidence d'élection de leur municipalité.

- Avoir la citoyenneté canadienne;
- Ne pas avoir perdu ses droits électoraux;

Une personne perd ses droits électoraux si elle est déclarée coupable de manœuvre électorale frauduleuse ou si elle a perdu son droit de vote à cause d'une tutelle.

- Remplir l'une des conditions suivantes, en fonction de l'adresse de votre domicile:
 - Habiter au Québec depuis au moins six mois (si votre domicile est situé dans la municipalité);
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise dans une municipalité depuis au moins 45 jours.

CANDIDATE OU CANDIDAT



Cette personne peut être affiliée à un parti politique ou se présenter de manière indépendante, afin de faire valoir ses idées. Toutes les candidatures doivent être autorisées par la présidence d'élection de la municipalité.



PERSONNEL ÉLECTORAL

Ces personnes occupent des emplois rémunérés pendant les élections.

→ **Préposée ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)**

Cette personne est responsable du lieu de vote. Elle établit le lien entre le personnel électoral et la présidence d'élection. Elle accueille également les électrices et les électeurs, les dirige au bon endroit et s'assure que seules les personnes autorisées sont présentes sur les lieux.

→ **Scrutatrice ou scrutateur**

Cette personne est responsable du bureau de vote (la table devant l'isoloir). Elle s'assure du bon déroulement du vote et en protège le secret. Elle procède également au dépouillement des bulletins de vote et en transmet le résultat à la personne désignée par la présidence d'élection.

COMPLÉMENT D'INFORMATION : QUI GÈRE LES ÉLECTIONS ?



PRÉSIDENCE D'ÉLECTION

La présidente ou le président d'élection est la personne qui s'occupe d'organiser et d'administrer les élections dans une municipalité. Cette personne est responsable du bon déroulement de l'exercice démocratique dans sa municipalité et du respect des droits électoraux des citoyennes et des citoyens. Il s'agit, sauf exception, de la personne greffière ou trésorière de la municipalité.



DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

C'est la personne qui est responsable de notre système électoral et qui l'administre. Elle en assure la neutralité et l'impartialité par l'entremise de l'institution qu'est Élections Québec. Cette personne est nommée par l'Assemblée nationale pour appliquer les lois électorales. Elle est indépendante dans l'exercice de ses fonctions, et ce, peu importe le parti au pouvoir.

Lors des élections municipales, Élections Québec soutient les municipalités dans la tenue de leurs élections. Cette institution aide, entre autres, à informer les électrices et les électeurs et à former les différentes personnes appelées à prendre part au processus électoral. Elle réalise des enquêtes sur les possibles infractions à la Loi électorale et veille à ce que les présidences d'élections aient toute l'assistance dont elles ont besoin.

3

MISE EN SITUATION

→ Nous vous invitons à poursuivre la discussion. Les objectifs sont de consolider les connaissances acquises lors de l'étape précédente et de favoriser une discussion de groupe sur les étapes menant les citoyennes et les citoyens au vote et les options d'implication possibles.

A. Mélangez les cartes que vous avez imprimées et découpées précédemment et distribuez-les au groupe.

→ Si le groupe est trop gros, formez des sous-groupes. Vous devrez prévoir d'imprimer plus d'un lot de cartes pour que chaque groupe ait ses propres cartes.

B. Lisez la mise en situation suivante au groupe.

MISE EN SITUATION

Votre municipalité devra élire son conseil municipal en novembre prochain. David, un jeune citoyen qui n'a encore jamais voté, aimerait participer au processus électoral, mais il ignore comment s'y prendre et par où commencer. Ne connaissant pas les candidates et les candidats de la municipalité ni la marche à suivre pour voter, il se sent un peu intimidé.

C. Demandez aux jeunes de prendre connaissance des cartes que vous leur avez distribuées. Elles comprennent une action au recto et des éléments d'information au verso.

D. Expliquez-leur que ces cartes présentent des actions à poser par David dans sa démarche d'engagement dans le processus électoral. Les jeunes devront les mettre en ordre afin de guider David dans son parcours.

E. Une fois le parcours terminé, pour chacune des étapes du parcours, posez les questions suivantes aux jeunes:

Voici en ordre les étapes du parcours d'engagement dans le processus électoral:

- 1. Vérifier son inscription
- 2. S'informer
- 3. Se rendre au bureau de vote
- 4. S'identifier
- 5. Recevoir son ou ses bulletins de vote
- 6. Se rendre derrière l'isoloir
- 7. Faire une marque sur le ou les bulletins de vote
- 8. Détacher le talon sur chaque bulletin de vote
- 9. Déposer le ou les bulletins de vote dans l'urne

Note: Les cartes « S'impliquer dans le processus électoral » et « S'engager dans la collectivité » sont plus foncées, puisqu'elles représentent un engagement qui s'ajoute à celui de voter. Ces actions peuvent survenir en parallèle du parcours de l'électrice ou de l'électeur ou s'inscrire dans les étapes mentionnées précédemment.

Questions pour les jeunes lorsque le parcours est terminé:

Q.1 Si David n'est pas inscrit sur la liste électorale, que doit-il faire?

Réponse: Il doit communiquer avec le bureau de la présidence d'élection de sa municipalité pour s'informer du moment où la révision de la liste électorale se tiendra dans sa municipalité afin de pouvoir s'inscrire.

Q.2 Selon vous, où David devrait-il aller chercher ses informations?

Voici quelques questions pour évaluer la crédibilité d'une source d'information:

- Qui est l'autrice ou l'auteur? Est-ce une ou un spécialiste de la question?
- Par quel médium l'information est-elle publiée (université, association professionnelle, média d'information, etc.)?
- Est-ce que l'information est partagée par d'autres sources fiables?
- Est-ce que les faits sont vérifiables?
- Est-ce que l'information est à jour?

Q.3 S'il ne peut pas aller voter le jour du vote ordinaire, connaissez-vous un autre moyen pour David de se prévaloir de son droit de vote?

Réponse: Deux options sont possibles pour David: *vote par anticipation* et *vote au bureau de la présidence d'élection*. Toutefois, David devra se renseigner sur ces options auprès du bureau de la présidence d'élection puisque les possibilités varient d'une municipalité à l'autre.

Q.4 Quelles pièces d'identité David peut-il présenter pour s'identifier afin de voter?

Réponse: Au bureau de vote, vous devez établir votre identité en montrant l'un des documents suivants:

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Q.5 Pourquoi David doit-il détacher le talon de son ou de ses bulletins de vote?

Réponse: Il s'agit d'une mesure de sécurité qui vise à s'assurer que tous les bulletins de vote déposés dans l'urne ont bien été remis par le personnel électoral et qu'aucun n'a été falsifié.

Q.6 Après avoir exercé son droit de vote, David souhaite s'impliquer davantage dans sa municipalité. Quel type d'engagement lui suggérez-vous?

Piste de réponse: Il pourrait faire du bénévolat, participer à des comités consultatifs ou à un conseil d'administration. Il pourrait défendre une cause en prenant part à une manifestation ou en communiquant avec les personnes élues. Il pourrait aussi s'impliquer dans un parti politique ou envisager de se présenter lui-même aux prochaines élections.

4

TON VOTE : PISTES DE RÉFLEXION

Posez une question de réflexion aux participantes et aux participants.

- **Si le temps vous le permet,** faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.
- **Si le temps ne vous le permet pas,** pas de souci ! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme «devoir» ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 Selon votre situation personnelle, quel est le meilleur moment pour aller voter lors des prochaines élections municipales qui auront lieu le 2 novembre prochain ?

Vous pouvez partager les différents moments pour voter avec les jeunes :

- **Vote ordinaire:** Il se tient le jour officiel des élections. Le 2 novembre prochain sera donc le jour du vote ordinaire.
- **Vote par anticipation:** Il vise toutes les électrices et tous les électeurs qui souhaitent utiliser cette manière de voter et se tient quelques jours avant le jour du scrutin.
- **Vote au bureau de la présidence d'élection:** Il vise toutes les électrices et tous les électeurs qui souhaitent utiliser cette manière de voter et se tient quelques jours avant le jour du scrutin.
- **Vote par la poste:** Certaines municipalités offrent le vote par correspondance aux électrices et aux électeurs non domiciliés, c'est-à-dire aux propriétaires ou copropriétaires d'un immeuble et aux occupants ou cooccupants d'un établissement d'entreprise.
- **Vote itinérant:** Les personnes à mobilité réduite ou incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent faire une demande de vote à domicile.

Q.2 Quel est, selon vous, le plus gros obstacle pour aller voter ?

Q.3 Avez-vous déjà pensé travailler en tant que membre du personnel électoral lors d'une élection ?

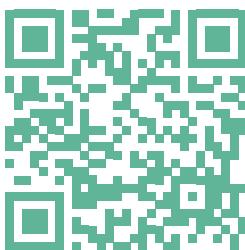
Enfin, présentez ou partagez les ressources aux jeunes présentant un intérêt à en savoir plus.

R RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- [À propos du système électoral québécois | Élections Québec](#)
- [Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités](#)
- [Conditions à remplir pour voter aux élections municipales | Élections Québec](#)
- [Vidéo - Comment voter lors d'une élection municipale](#)
- [Registre des partis, candidats indépendants autorisés et autres | Élections Québec](#)
- [Comment se porter candidate ou candidat | Élections Québec](#)

É ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté du déroulement d'une élection et des différents rôles à jouer dans le processus démocratique, c'est le moment de nous aider à nous améliorer! Dans cette optique, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir une évaluation:





ACTIVITÉ 3

**QUELLES SONT LES
RESPONSABILITÉS DE
MA MUNICIPALITÉ ?**

A

ACTIVITÉ 3 | QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?

MISE EN CONTEXTE

Au Canada, les pouvoirs sont partagés entre trois différents paliers de gouvernement, soit le fédéral, le provincial et le municipal. Chacun a ses responsabilités et ses compétences. Comme citoyennes et citoyens, nous nous devons de bien comprendre qui a les compétences d'agir dans les différentes sphères de nos communautés. En écoutant les candidates et les candidats et en prenant connaissance des différentes plateformes proposées, il est essentiel de comprendre cette division des compétences afin de prendre une décision éclairée quand viendra le moment de voter.

L'objectif de cette activité est de comprendre les responsabilités de la municipalité en tant que gouvernement de proximité et d'explorer le partage des pouvoirs entre les trois paliers de gouvernement.

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

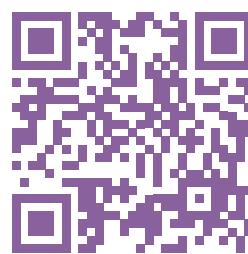
- 1. Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
 - a. Portez attention aux questions et aux corrigés à même l'activité.
 - b. Au besoin, consultez les ressources suggérées pour en savoir plus.

- 2. Pour l'étape 3, qui consiste à classer des manchettes d'actualité selon le palier de gouvernement qui leur est associé, imprimez et découpez les cartes que vous trouverez en annexe. Assurez-vous d'en imprimer suffisamment pour le groupe.

- 3. Si vous avez plus de 5 à 10 participantes et participants, il est suggéré de faire des sous-groupes pour favoriser les échanges.

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse.

Afin de mesurer les connaissances acquises par les jeunes pendant cet atelier, nous vous invitons à leur faire remplir ce court questionnaire au début de la rencontre. Les mêmes questions leur seront posées de nouveau dans l'évaluation qui se trouve à la fin de l'activité.



OBJECTIFS



Comprendre les compétences des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral)

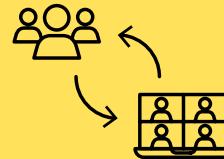


Reconnaitre l'impact du palier municipal dans la vie des citoyennes et des citoyens

MATÉRIEL



Le guide et les cartes à jouer (Annexe - Activité 3) sont nécessaires pour animer cette activité.



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 3 | QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ?

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2 min.	Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs	Établir un environnement ouvert qui favorise l'apprentissage
6 min.	Brise-glace: Que fait ta municipalité?	Ouvrir une discussion sur l'impact des décisions prises au palier municipal tout en faisant des comparaisons avec les champs de compétences des autres paliers de gouvernement
20 min.	Qui est responsable de quoi?	Reconnaître les différentes compétences et responsabilités des paliers de gouvernement municipal, provincial et fédéral
15 min.	Mises en situation	Consolider les connaissances grâce à des mises en situation qui favorisent le développement de l'esprit critique chez les participantes et les participants
10 min.	Ta municipalité: pistes de réflexion	Encourager les participantes et les participants à poursuivre leur réflexion entourant l'importance du palier municipal dans le quotidien des citoyennes et des citoyens.
2 min.	Ressources: envie d'en savoir plus?	Permettre aux personnes participantes d'aller plus loin si elles le désirent
5 min.	Évaluation de l'activité	

Total: 60 min.

1

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

→ *On commence!*

A. Présentez les différentes étapes de l'activité aux participantes et aux participants.

B. Prenez le temps de créer un environnement bienveillant et propice à la discussion.

- Déterminez, avec le groupe, la manière de fonctionner pour favoriser la discussion (tours de parole, gestion des questions, etc.).
- Rassurez les jeunes: elles et ils ont le droit à l'erreur. C'est normal de ne pas avoir de réponse à toutes les questions.
- Soulignez l'importance du respect dans le débat: on critique les idées, pas les personnes.

C. Dites aux jeunes que vous n'aurez peut-être pas la réponse à toutes les questions qu'elles ou ils pourraient poser au cours de l'activité, mais que vous pourrez les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2

BRISE-GLACE : QUE FAIT TA MUNICIPALITÉ ?

→ *D'abord, un petit brise-glace pour débuter l'activité et activer son groupe.*

Lancez une courte discussion en posant les questions proposées ci-dessous. Le but est de favoriser le dialogue. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous trouverez dans l'encadré quelques informations pour vous guider dans la discussion.

Q.1 Selon vous, quels sont les différents services offerts par votre municipalité ?

Pistes de réponse:

- Développement social et communautaire
- Culture, sport et loisirs
- Alimentation et assainissement des eaux
- Transport en commun/piste cyclable/route
- Parcs
- Habitation/logements sociaux
- Collecte de matières résiduelles

- Q.2** Lors des dernières élections municipales, vous souvenez-vous d'un enjeu de votre municipalité qui vous a motivé à aller voter? Si vous n'avez pas voté, quel enjeu municipal aurait pu vous y encourager?
- Q.3** Outre le gouvernement municipal, êtes-vous capable de nommer les autres paliers et certaines de leurs compétences?

3 QUI EST RESPONSABLE DE QUOI?

- A.** Distribuez les cartes (Annexe – Activité 3) préalablement découpées aux membres du groupe.
→ Si le groupe est trop gros, formez des sous-groupes. Prévoyez alors d'imprimer plus d'un lot de cartes pour que chaque groupe ait ses propres cartes.
- B.** Expliquez au groupe que chaque carte représente une manchette de journal en lien avec l'un des trois paliers de gouvernement: municipal, provincial et fédéral.
- C.** Demandez aux participantes et aux participants de classer les manchettes selon le palier représenté.
- D.** Ouvrez la discussion et vérifiez le classement du groupe à l'aide du corrigé ci-dessous.

PALIER FÉDÉRAL	PALIER PROVINCIAL	PALIER MUNICIPAL
Le premier ministre nomme une nouvelle ambassadrice à l'ONU	Changements prévus aux frais de scolarité à la rentrée	Augmentation de l'impôt foncier afin de financer la construction d'une nouvelle station de traitement de l'eau
Les forces armées appelées en renfort pour contrer les inondations printanières	Un financement accru des soins en santé mentale réduira les délais d'attente	Succès du projet pilote de compostage : il sera offert à l'ensemble de la population dès l'automne prochain
Prestations d'assurance-emploi : le gouvernement annonce de nouvelles mesures	Réfection de nombreuses routes cet été : le ministère invite à consulter le site Info-chantiers	La maison des jeunes l'ADO fête ses vingt ans
Devrait-on abolir les pièces de cinq cents?	Mise à jour du programme de formation au secondaire : lancement de la consultation publique	Consultation citoyenne : la population est invitée à proposer des idées pour l'aménagement du parc des Chutes

PALIER FÉDÉRAL	PALIER PROVINCIAL	PALIER MUNICIPAL
Passeports électroniques : le futur moyen de voyager?	Construction d'un nouvel hôpital : première pelletée de terre prévue en avril	Modifications au zonage requises pour la construction du nouveau centre multisports
De nouveaux indicatifs régionaux téléphoniques dès le mois prochain au Québec	Le gouvernement songe à hausser l'âge d'obtention du permis de conduire à 18 ans	Prévention des incendies : les pompiers font leur tournée de sensibilisation annuelle
Les commandes en ligne explosent : retard à prévoir dans les services postaux	Investissement de plusieurs millions de dollars pour la promotion des arts de la scène	Le transport en commun est maintenant gratuit pour les personnes aînées
Signature d'un accord territorial historique avec une Première Nation	La ministre responsable dépose un nouveau plan d'aménagement des forêts publiques	Les citoyens réclament une amélioration du réseau des pistes cyclables
Pas de changement aux quotas de pêche dans le Saint-Laurent	Un projet de plus de 100 millions \$ annoncé pour la construction de trois nouvelles écoles à Mignonneville	La grève touchant la collecte des ordures cause une invasion de rats laveurs dans de nombreux quartiers

Éléments complémentaires pour vous aider dans votre animation :

LE PALIER FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral prend des décisions qui touchent les Canadiens et les Canadiennes au quotidien. Par exemple, la monnaie, la défense, les chemins de fer sont de compétence fédérale puisque tout cela est appliquée uniformément à travers le pays et que cela relève du domaine national.

Compétences et activités (non exhaustif)

- Défense nationale (Forces armées, Gendarmerie Royale du Canada)
- Services postaux
- Monnaie et banques
- Affaires autochtones
- Affaires étrangères et commerce
- Droit criminel
- Assurance-emploi
- Citoyenneté
- Émission des passeports
- Transports aériens, maritimes et ferroviaires
- Télécommunications et radiodiffusion

LE PALIER PROVINCIAL

Plusieurs compétences n'ont pas besoin d'être uniformes à l'échelle du pays et chaque province doit pouvoir proposer des mesures adaptées en fonction de la réalité de sa province et de sa population. Cette considération a été centrale lors de la séparation des pouvoirs.

Compétences et activités (non exhaustif)

- Éducation
- Hôpitaux et soins de santé
- Administration de la justice
- Droit civil
- Immatriculation des véhicules et permis de conduire
- Municipalités
- Permis de pêche récréative ou sportive
- Travail (CNEST, tribunal du travail, etc.)
- État civil (Certificats de naissance, certificat de décès, etc.)
- Signalisation routière

LE PALIER MUNICIPAL

Les municipalités sont des entités créées par les provinces comme gouvernement de proximité visant la gestion de certains services destinés aux citoyennes et aux citoyens. Les provinces délèguent ainsi certaines compétences et pouvoirs aux municipalités. Par exemple, la gestion du transport en commun sur le territoire de chaque municipalité, la création et l'entretien des parcs, la gestion des routes locales et, pour certaines, la sécurité publique municipale.

Le gouvernement municipal est présent et touche votre vie et celle de votre communauté au quotidien. Que ce soit lors de vos déplacements, de vos achats dans les commerces locaux ou dans vos divertissements, votre municipalité est impliquée (vous pouvez aller [consulter la loi](#) dans la section consolidation pour voir une liste exhaustive des compétences municipales).

Compétences et activités (non exhaustif)

- Aménagement et urbanisme
- Transport en commun
- Habitation et logement social
- Aide destinée aux sans-abri
- Développement social et communautaire
- Parcs municipaux et loisirs
- Bibliothèques
- Services de sécurité (Services policiers et incendie)
- Gestion des matières résiduelles (Collecte d'ordures, récupération et la valorisation des déchets)
- Voirie locale (Entretien des rues, déneigement, etc.)
- Services d'eau et d'égouts

NOUVELLES COMPÉTENCES ET COMPÉTENCES PARTAGÉES

- Certaines compétences sont partagées entre plusieurs paliers de gouvernement. Par exemple, la justice est divisée entre le palier fédéral qui peut légiférer à propos de la justice criminelle pour assurer une uniformité à l'échelle du pays et le palier provincial qui légifère quant à lui à propos de la justice civile où chaque province peut déterminer ses lois en fonction de ses réalités. Il existe également des compétences partagées, telles que l'environnement, où la coopération et les actions des différents paliers sont plus fluides selon la nature et de l'ampleur des projets.
- Avec le temps, de nouveaux enjeux ont émergé. Par exemple, des nouvelles technologies telles qu'Internet et les téléphones cellulaires n'existaient pas en 1867! La majeure partie du temps, ces nouveaux enjeux (nouvelles compétences) sont attribués au gouvernement fédéral.



4 MISES EN SITUATION

→ Maintenant que nous avons discuté des responsabilités des différents paliers, il y a lieu de se questionner sur l'application de ces responsabilités et compétences lors d'une élection.

A. Lisez à voix haute la mise en situation suivante au groupe.

MISE EN SITUATION

Le 2 novembre prochain, les citoyennes et les citoyens de votre municipalité voteront pour choisir les gens qui formeront leur prochain conseil municipal. Les candidates et les candidats qui se présentent lors de l'élection ont commencé à diffuser leurs propositions qui résument leurs idées, leurs projets, leurs priorités et leur vision de la communauté. Quand vous prenez connaissance des différentes propositions, vous remarquez que certaines promesses ne sont pas possibles puisqu'elles ne relèvent pas des compétences municipales. Vous êtes avec votre famille et vous discutez des promesses pour trouver les éléments qui clochent.

B. Choisissez trois volontaires qui défendront, tour à tour, les promesses des candidates et candidat.

C. Ouvrez une discussion de groupe pour trouver les erreurs dans les propositions en identifiant celles qui ne relèvent pas des compétences municipales.

CANDIDATE A | MYRIAM

L'environnement occupe une grande place dans la plateforme électorale de Myriam. Elle pense que tout le monde doit faire sa part et que la ville doit également faire la sienne. Myriam propose donc les éléments suivants:

- Offrir un arbre à planter à chaque propriétaire de la municipalité
- Instaurer un calendrier d'arrosage
- Développer un réseau de transport en commun intégré avec les communautés environnantes
- Adopter une loi pour interdire les véhicules à essence et diesel d'ici 2030 au Québec
- Créer des parcs et verdir les parcs existants
- Remplacer progressivement la flotte de véhicules à essence de sa municipalité par des véhicules électriques

Réponse: Adopter une loi pour interdire les véhicules à essence et diesel d'ici 2030 au Québec.

- 1. Ce n'est pas un projet local. Une municipalité ne peut pas adopter de loi.
- 2. Il s'agit d'une compétence qui concerne les pouvoirs fédéraux et provinciaux.

CANDIDAT B | GABRIEL

Gabriel pense que les services à la population et les infrastructures sont plus importants. Ainsi, Gabriel fait les propositions suivantes:

- Asphalter les rues résidentielles et réparer les nids-de-poule sur celles existantes
- Créer de nouvelles pistes cyclables
- Construire un nouveau centre de loisirs qui sera rattaché à la bibliothèque et au centre culturel de la ville
- Augmenter le nombre de lits à l'hôpital de la municipalité

Réponse: Augmenter le nombre de lits à l'hôpital de la municipalité.

→ 1. Il s'agit d'une compétence provinciale.

CANDIDATE C | NOÉMIE

Noémie pense que l'on devrait accorder la priorité à l'économie de la municipalité, plus qu'à tout autre projet. Noémie propose les solutions suivantes:

- Ajuster les taxes résidentielles et commerciales en fonction des besoins criants de la municipalité
- Développer un nouveau plan d'urbanisme autour des quartiers commerciaux pour une meilleure cohabitation entre les piétonnes et les piétons, les cyclistes et les véhicules
- Créer une nouvelle monnaie qui sera valide partout au Québec
- Créer une foire marchande annuelle pour les productrices et les producteurs locaux

Réponse: Création d'une nouvelle monnaie qui sera valide partout au Québec.

→ 1. La monnaie est de compétence fédérale.

→ 2. Existe-t-il des monnaies autres que le dollar canadien que vous pouvez dépenser en magasins ?

Réponse: Une monnaie peut être émise et acceptée par des commerces. Ces initiatives visent à encourager l'économie locale puisque ces monnaies ne sont pas valides en dehors des communautés concernées, ainsi l'argent ne peut pas sortir des communautés. Toutefois, la monnaie utilisée universellement et reconnue officiellement au Canada n'est émise et contrôlée que par le gouvernement fédéral.

5

TA MUNICIPALITÉ : PISTES DE RÉFLEXION

Posez une question de réflexion participantes et aux participants.

- **Si le temps vous le permet,** faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.
- **Si le temps ne vous le permet pas,** pas de souci ! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme «devoir» ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 Après avoir exploré les compétences des différents paliers gouvernementaux, y a-t-il de nouveaux enjeux auxquels vous tenez qui vous viennent en tête ?

Q.2 Selon vous, quel palier touche le plus votre quotidien ?

Q.3 Si un jour vous devenez mairesse ou maire de votre municipalité, quels seraient les premiers projets que vous entreprendriez ?

Enfin, présentez ou partagez les ressources aux jeunes présentant un intérêt à en savoir plus.

R RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- [Loi sur les compétences municipales](#)
- [Le partage constitutionnel des pouvoirs législatifs | Gouvernement du Canada](#)
- [Vidéo – Les trois paliers de gouvernement | Élections Québec et Élections Canada](#)
- [Vidéo – Les élections à chaque palier | Élections Québec et Élections Canada](#)

ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté des différents paliers de gouvernement et des enjeux qui relèvent des compétences municipales, c'est le moment de nous aider à nous améliorer! Dans cette optique, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir une évaluation:



ACTIVITÉ 4

**AIGUISER SON
ESPRIT CRITIQUE**

A

ACTIVITÉ 4 | AIGUISER SON ESPRIT CRITIQUE

MISE EN CONTEXTE

Grâce à Internet et à l'évolution de nos outils technologiques, l'information n'a jamais circulé aussi abondamment et librement. Mais l'information que nous consommons est-elle bonne pour autant? Dans le flot de données qui nous entourent, le vrai peut ressembler au faux. Des publications crédibles côtoient souvent des publications douteuses, sans distinction, dans nos médias sociaux. Comment y voir plus clair? **Cette activité donnera des outils aux jeunes afin d'aiguiser leur esprit critique par rapport aux multiples sources d'information accessibles en ligne et de participer à la vie citoyenne de manière plus éclairée.**

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

- 1. Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
 - a. Portez attention aux questions et aux corrigés à même l'activité.
 - b. Au besoin, consultez les ressources suggérées pour en savoir plus.
- 2. Pour l'étape 3, qui permet d'évaluer la crédibilité des sources d'information, écrivez les trois questions sur lesquelles les jeunes doivent se pencher sur des cartons, sur des affiches autocollantes ou au tableau, s'il y en a un dans la salle. Assurez-vous d'avoir des crayons-feutres et des notes autocollantes (Post-it) que les jeunes pourront utiliser pour écrire leurs réponses.
- 3. Pour l'étape 4, qui comprend des mises en situation, imprimez les grilles d'analyse des publications, que vous trouverez en annexe. Assurez-vous d'en imprimer suffisamment pour le groupe.
- 4. Si plus de 5 à 10 jeunes participent à l'activité, vous pouvez former des sous-groupes pour favoriser les échanges.

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de [communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse](#).

Afin de mesurer les connaissances acquises par les jeunes pendant cet atelier, nous vous invitons à leur faire remplir ce court questionnaire au début de la rencontre. Les mêmes questions leur seront posées de nouveau dans l'évaluation qui se trouve à la fin de l'activité.



OBJECTIFS



Identifier diverses sources d'information et les motivations de leurs autrices et auteurs

Évaluer la crédibilité de renseignements trouvés en ligne en utilisant une grille d'évaluation

Développer un regard critique par rapport à l'information

MATÉRIEL



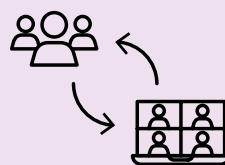
Pour animer cette activité, vous aurez besoin:

Du guide d'animation

D'un tableau, de grands cartons ou d'affiches autocollantes

De crayons-feutres et de notes autocollantes (Post-it)

Des grilles d'analyse de publications à imprimer (Annexe, activité 4)



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 4 | AIGUISER SON ESPRIT CRITIQUE

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2 min.	Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs	Établir un environnement ouvert qui favorise l'échange et l'apprentissage
6 min.	Brise-glace: où est-ce que je m'informe?	Amorcer une discussion sur les sources d'information et sur l'esprit critique
20 min.	Évaluer la crédibilité des sources d'information	Réfléchir collectivement sur la crédibilité des sources et sur les intentions derrière les publications en ligne
30 min.	Mises en situation: tes médias sociaux sous la loupe	Analyser des exemples de publications qui peuvent se trouver sur les médias sociaux en utilisant une grille d'analyse des sources et de leurs intentions
10 min.	Bien s'informer: pistes de réflexion	Encourager les participantes et les participants à poursuivre leur réflexion sur les comportements à adopter par rapport aux sources d'information
2 min.	Ressources: envie d'en savoir plus?	Inviter les participantes et les participants à aller plus loin s'ils le souhaitent
5 min.	Évaluation de l'activité	

Total: 75 min.

1

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

→ *On commence!*

A. Présentez les différentes étapes de l'activité aux participantes et aux participants.

B. Prenez le temps de créer un environnement bienveillant et propice à la discussion.

- Déterminez, avec le groupe, la manière de fonctionner pour favoriser la discussion (tours de parole, gestion des questions, etc.).
- Rassurez les jeunes: elles et ils ont le droit à l'erreur. C'est normal de ne pas avoir de réponse à toutes les questions.
- Soulignez l'importance du respect dans le débat: on critique les idées, pas les personnes.

C. Dites aux jeunes que vous n'aurez peut-être pas la réponse à toutes les questions qu'elles ou ils pourraient poser au cours de l'activité, mais que vous pourrez les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2

BRISE-GLACE : OÙ EST-CE QUE JE M'INFORME ?

→ *D'abord, un petit brise-glace pour débuter l'activité et activer son groupe.*

A. Lancez une courte discussion en posant quelques questions parmi les suivantes (à votre discrétion). Cela peut se faire à main levée ou lors d'un bref tour de table (ou d'écran).

Q.1 Quels moyens peut-on utiliser pour s'informer sur un sujet?

Éléments de réponse:

Les journaux, les médias sociaux, des sites Web, les émissions de télévision, la radio, les parents, les amis ?

Q.2

Qu'est-ce que l'esprit critique? Comment peut-on le développer et l'exercer?

Éléments de réponse:

- *L'esprit critique nous permet de prendre un pas de recul et d'avoir un regard neutre sur des faits avant de forger notre propre opinion. Il se caractérise par la volonté d'avoir la bonne information, par la curiosité d'aller plus loin que l'information qui nous est présentée. Il nous permet de remettre en question ce qu'on lit, ce qu'on entend.*
- *On peut développer notre esprit critique en prenant l'habitude de vérifier les renseignements qui nous interpellent ou qui nous surprennent avant de les croire ou de les partager. D'où viennent ces renseignements? Est-ce vraiment possible? Est-ce que d'autres sources en parlent?*
- *La pensée critique, c'est aussi démontrer de l'ouverture par rapport aux opinions différentes des nôtres et être capable de remettre en question notre propre point de vue.*



3

ÉVALUER LA CRÉDIBILITÉ DES SOURCES D'INFORMATION

→ Nous vous invitons à poursuivre la discussion afin que les jeunes puissent réfléchir ensemble à la fiabilité des sources d'information.

À l'aide de la mise en contexte et des trois questions qui suivent, invitez les jeunes à se pencher sur la crédibilité des sources d'information qu'ils trouvent en ligne.

Sur un tableau, sur de grands cartons ou sur des affiches autocollantes, écrivez les trois questions et demandez aux jeunes d'y coller leurs réponses après les avoir écrites sur des notes autocollantes (Post-it).

Revenez ensuite sur les réponses des jeunes et guidez la discussion à l'aide des éléments de réponse ci-dessous.

MISE EN CONTEXTE

Peu importe où l'on trouve de l'information, il faut s'assurer qu'elle est **fiable, pertinente et vérifiable**. Le Web renferme une quantité incroyable d'information! Cela peut être un avantage, mais c'est aussi un inconvénient, puisqu'il faut faire preuve de vigilance, exercer son sens critique et vérifier ses sources d'information.

Q.1 Comment reconnaît-on une source d'information fiable ou crédible?

Éléments de réponse:

- *Elle est identifiable*
 - *Le compte n'est pas anonyme*
 - *S'il s'agit d'un site Web, une section présente sa mission ou son mandat, souvent sous « À propos »*
- *Elle est spécialisée dans le domaine dont il est question*
 - *Université*
 - *Organisme public ou gouvernemental*
 - *Site Web ou compte officiel d'une organisation ou d'une personnalité reconnue dans le domaine*
- *Elle ne colporte pas de rumeurs ni de fausse information*
 - *Son historique de publications peut nous permettre de juger du ton et de la qualité de l'information qu'on y trouve*
- *S'il s'agit d'un média d'information ou d'un site Web qui se présente comme tel:*
 - *Il diffuse du contenu signé et daté*
 - *Il cite directement ses sources (propos, statistiques, etc.)*
 - *Il cite plus d'une source et expose plusieurs points de vue*
 - *Il marque une différence entre les **faits** présentés dans des reportages et le contenu **d'opinion** (chroniques, éditoriaux, critiques, etc.)*
 - *Il est soumis à un code de déontologie qui encadre la pratique journalistique*

Q.2 Comment peut-on s'assurer de la véracité d'une information ?

Éléments de réponse :

- *On peut prendre l'habitude de vérifier l'information et d'éviter de se fier à une seule source; on peut chercher si d'autres sources diffusent la même information*
- *On peut s'assurer que l'information est à jour et qu'elle n'a pas été démentie*

Q.3 Quelles intentions peuvent motiver une publication en ligne, en gardant en tête que ces intentions ne sont pas toujours clairement exprimées ?

Éléments de réponse :

- *Informier*
- *Vendre (publicité directe ou contenu commandité)*
- *Divertir*
- *Provoquer*
- *Convaincre*
- *Tromper*

COMPLÉMENT D'INFORMATION

→ Émotion et engagement

Sur les médias sociaux, les publications qui déclenchent de l'émotion, qu'elle soit **positive ou négative**, génèrent aussi de l'engagement, c'est-à-dire des réactions, des commentaires, des partages. Cet engagement est payant pour les plateformes et pour les personnes qui les utilisent. Méfiez-vous des gros titres et des images sensationnalistes: ils servent souvent davantage à capter votre attention et à générer vos clics qu'à vous informer.

→ Désinformation ou mésinformation?

Certaines publications ont pour but de tromper le public à l'aide de fausses informations. Ces publications sont produites dans l'**intention de nuire** à des organisations ou à des personnes. C'est ce que l'on appelle la **désinformation**.

De fausses informations circulent aussi à cause de la **mésinformation**. Dans ce cas, il n'y a **pas de mauvaise intention**. Par exemple, des internautes peuvent relayer de fausses informations à cause de leur caractère accrocheur sans avoir confirmé la véracité du contenu avant de le partager.

4 MISES EN SITUATION : TES MÉDIAS SOCIAUX SOUS LA LOUPE

→ Maintenant que nous avons discuté de la crédibilité et de la fiabilité des sources d'information, il est temps de mettre ces critères à l'épreuve à l'aide de quelques mises en situation.

- A.** Présentez les exemples fictifs de publications (figurant plus loin), que les jeunes pourraient voir passer dans leurs médias sociaux en contexte électoral. En équipe ou individuellement, demandez-leur d'analyser la crédibilité des renseignements grâce à la grille imprimable que vous trouverez en annexe.
- B.** Expliquez aux jeunes qu'elles et ils peuvent cocher plus d'une case par critère ou ajouter des réponses si aucune de celles proposées ne correspond à leur impression.
- C.** Lorsque les participantes et les participants ont rempli les grilles, demandez-leur de débattre sur la crédibilité des différentes publications. Vous pouvez utiliser les pistes de réponse pour guider les discussions. Plusieurs réponses peuvent être possibles en fonction de la perception de chaque personne. L'objectif, c'est que les jeunes développent l'habitude de s'interroger sur les sources d'information et prennent conscience de l'importance de vérifier en cas de doute.

GRILLE D'ANALYSE DES PUBLICATIONS*

Qui est l'autrice ou l'auteur ?

*La personne est-elle identifiable ?
Est-elle spécialiste du sujet ?*

De quel type d'autrice ou d'auteur provient l'information ?

- Journaliste
- Chroniqueuse ou chroniqueur
- Créatrice ou créateur de contenu
- Influenceuse ou influenceur
- Organisme ou parti politique
- Institution gouvernementale, université, etc.
- Militante ou militant
- Entreprise à but lucratif
- Autre:

Quelles peuvent être ses intentions ?

Les intentions ne sont pas toujours clairement exprimées.

- Divertir
- Vendre
- Persuader ou convaincre
- Provoquer
- Informer
- Tromper ou manipuler
- Autre:

Activité 4

Quel type d'information est présenté dans la publication ?

- Des faits
- Des opinions
- De la publicité
- Des rumeurs
- De la désinformation
- Autre:

L'information est-elle vérifiable ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Estimez la qualité ou la crédibilité de l'information en lui donnant une cote sur 5.



Que faites-vous avec cette information ?

- Je juge l'information crédible et je la partage à mon entourage
- Je ne crois pas l'information et je passe à la publication suivante sur mon fil d'actualité
- Je doute et je vérifie si d'autres sources crédibles diffusent cette information
- Autres:

PUBLICATION 1

Le jour des élections, une publication par un utilisateur anonyme annonce que le vote est remis au lendemain à cause du mauvais temps.

Piste de réponse:

Il s'agit d'une fausse information. L'autrice ou l'auteur, dont on ignore l'identité, semble vouloir créer de la confusion à propos de la tenue du vote. Une vérification sur le site Web d'Élections Québec ou de la municipalité confirmera que la date des élections n'a pas changé.

PUBLICATION 2

Le compte officiel d'Élections Québec rappelle quelles pièces d'identité les électrices et les électeurs peuvent présenter pour voter lors des élections municipales.

Piste de réponse:

L'information est fiable. Élections Québec est une institution neutre et indépendante qui a pour mission de veiller au respect des lois électorales. Cette publication a pour objectif d'informer.

PUBLICATION 3

Le journal local publie un reportage signé par une journaliste qui cite les propos d'un candidat à la mairie. Celui-ci promet, s'il est élu, d'instaurer un service de transport en commun gratuit pour les jeunes de moins de 25 ans.

Piste de réponse:

L'information paraît crédible, puisque la journaliste cite directement les propos du candidat. Les médias d'information suivent souvent un code de déontologie qui encadre leur pratique; cela donne de la crédibilité aux renseignements qu'ils diffusent.

Il est quand même sage de vérifier l'information sur le site Web du candidat ou de regarder si d'autres médias ont rapporté cette nouvelle.

L'intention de la publication semble être d'informer.

PUBLICATION 4

La directrice d'un organisme jeunesse invite les jeunes de la municipalité à aller voter afin que leur voix soit représentée au conseil municipal. Elle cite une étude de l'organisme Élections Montréal selon laquelle l'âge moyen des personnes qui ont voté aux élections municipales de 2021 était de 54 ans.

Piste de réponse:

La directrice cite la provenance de la statistique, Élections Montréal, qui est un organisme neutre chargé d'organiser les élections dans la Ville de Montréal. L'information est donc vérifiable.

Pour juger si l'autrice est crédible, on peut consulter ses publications antérieures et juger du ton de ses interventions. On peut aussi effectuer une recherche en ligne afin d'en savoir plus sur elle. Son intention, ici, est de convaincre les jeunes d'exercer leur droit de vote.

PUBLICATION 5

Un membre de votre famille, qui n'a pas l'habitude de publier du contenu politique, partage une photo montrant la maire de votre municipalité dans une position peu avantageuse. Sans expliquer d'où vient l'image ni dans quel contexte elle a été prise, il l'accompagne d'un commentaire moqueur affirmant que la politicienne n'est pas compétente et qu'elle ne devrait pas être réélue.

Piste de réponse:

La crédibilité de l'information est douteuse. Le membre de votre famille partage l'image hors de son contexte original.

Le commentaire moqueur démontre une intention de susciter une émotion (rire, colère, indignation, etc.) et de convaincre son auditoire de ne pas voter pour la politicienne.

PUBLICATION 6

Une influenceuse diffuse une vidéo dans laquelle elle donne des informations sur la campagne électorale tout en exposant sa routine matinale de maquillage devant la caméra. Les marques des produits sont visibles et des liens vers des rabais figurent dans la description de la vidéo.

Piste de réponse:

L'autrice donne des informations sur la campagne électorale, mais elle n'est pas nécessairement une spécialiste du sujet. On peut douter de la crédibilité des renseignements qu'elle fournit. L'intention de sa vidéo semble d'abord publicitaire: elle souhaite vendre des produits cosmétiques.

Elle peut aussi vouloir maximiser le nombre de vues et de réactions à sa vidéo en tenant des propos volontairement provocateurs, sensationnalistes ou humoristiques.

PUBLICATION 7

Une grande université dévoile les résultats d'une étude disant que les gens qui votent sont plus heureux.

Piste de réponse:

Même si le sujet de l'étude peut faire sourire, l'information semble crédible, puisqu'elle provient d'une université reconnue. On peut toutefois pousser la vérification plus loin, par exemple en vérifiant si des médias ont analysé les résultats de l'étude.

PUBLICATION 8

Le chroniqueur vedette d'un grand quotidien signe un texte dans lequel il dénonce le manque d'engagement des Québécoises et des Québécois. Il s'appuie sur le taux de participation aux dernières élections municipales, qu'il juge trop faible. Son texte suscite de fortes réactions et il est partagé abondamment sur les médias sociaux.

Piste de réponse:

Le taux de participation aux dernières élections municipales est un fait vérifiable. Le jugement porté par le chroniqueur à ce sujet constitue toutefois une opinion.

PUBLICATION 9

Vous regardez un reportage télévisé d'un média reconnu qui comprend un mème humoristique que vous avez souvent vu passer dans vos médias sociaux. Le journaliste a pris ce mème au premier degré; il cite cette publication satirique comme une véritable réaction au sujet traité dans son reportage.

Piste de réponse:

Même s'ils travaillent dans un média sérieux soumis à un code de déontologie, les journalistes ne sont pas à l'abri des erreurs. Parfois, des personnes moins informées sur un sujet prennent au sérieux du contenu humoristique. Il s'agit alors de mésinformation, puisque l'intention n'est pas malveillante.

PUBLICATION 10

Une vidéo montre une candidate tenant des propos choquants envers un groupe minoritaire. Cette vidéo devient virale pendant la campagne électorale. Ces paroles vous surprennent. Elles détonnent vraiment du comportement habituel de la politicienne. Vous ne disposez pas de plus de détails ni d'éléments de contexte, mais vous trouvez que quelque chose cloche dans la vidéo.

Piste de réponse:

Il est judicieux de se fier à son instinct. Si une publication vous semble douteuse, elle risque de ne pas être fiable. Il vaut toujours mieux vérifier avec d'autres sources d'information.

Méfiez-vous des titres et des images sensationnalistes, qui sont souvent des pièges à clics et qui ne cherchent pas à informer le public.

Dans cet exemple, la facture visuelle de la vidéo peut aussi suggérer un contenu généré par l'intelligence artificielle, un outil souvent utilisé dans la création de fausses informations.

5

BIEN S'INFORMER : PISTES DE RÉFLEXION

Posez l'une des questions de réflexion proposées plus bas aux participantes et aux participants.

- **Si le temps vous le permet**, faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.
- **Si le temps ne vous le permet pas**, pas de souci ! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme « devoir » ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 Que retenez-vous au sujet de l'importance de vérifier les intentions et la crédibilité de vos sources d'information ?

Q.2 Pensez-vous être en mesure de repérer les sources d'information crédibles ?

Q.3 Puisque de nombreuses fausses informations sont partagées sur les médias sociaux, quels comportements pouvez-vous adopter pour éviter de contribuer au problème de la mésinformation et de la désinformation ?

Enfin, présentez ou partagez des ressources aux jeunes intéressés à en savoir plus.

R

RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

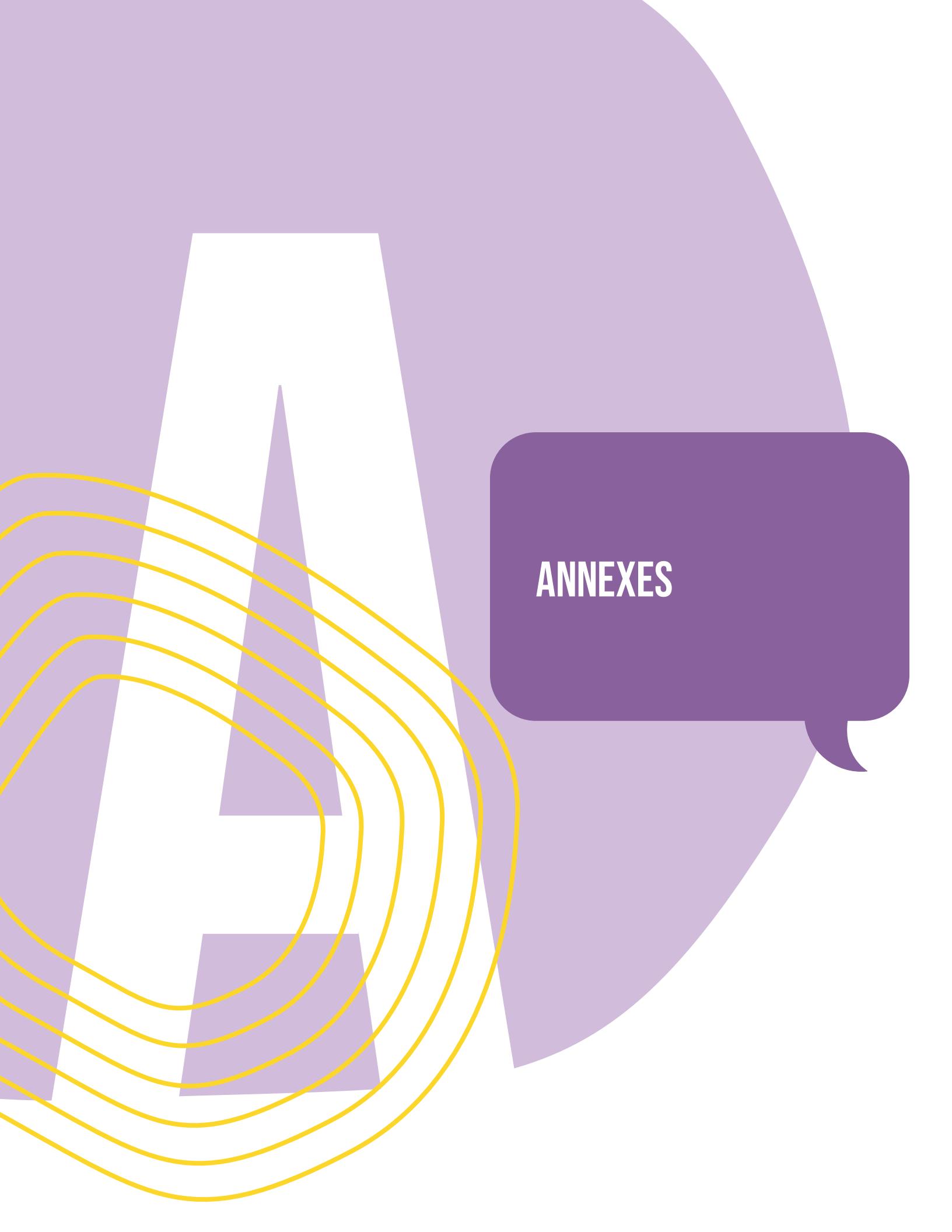
- [S'informer pour faire un choix éclairé | Élections Québec](#)
- [Lutter contre la désinformation | Gouvernement du Québec](#)
- [La désinformation en ligne | Gouvernement du Canada](#)



ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté de la manière de développer un esprit critique par rapport à l'information que l'on trouve en ligne, vous pouvez nous aider à nous améliorer! Nous vous invitons à prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir cette évaluation:





ANNEXES

1

ACTIVITÉ 1 : AIDE-MÉMOIRE

La participation citoyenne joue un rôle clé dans notre démocratie. Les différentes formes d'engagement offrent un éventail de possibilités. En voici quelques exemples :

**BÉNÉVOLAT**

Personne qui accomplit un travail sans recevoir de rémunération.

COMITÉ CONSULTATIF

Comités de travail qui existent dans certaines municipalités (ex.: conseils jeunesse) et dans lesquels des citoyennes et des citoyens se prononcent et conseillent les personnes élues sur des enjeux particuliers.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Ensemble de personnes qui se réunissent pour discuter des axes d'intervention et des plans d'action (plan stratégique, budget, valeurs, etc.) d'une organisation.

**MANIFESTATION**

Action collective utilisée par un regroupement de personnes qui souhaitent exprimer un mécontentement, revendiquer un droit ou protester contre une décision officielle, publiquement et pacifiquement.

**PÉTITION**

Demande collective adressée à une autorité et soutenue par plusieurs personnes au moyen de leur signature.

**VOTE**

Action par laquelle une personne exprime son opinion. Lors d'une élection, c'est le choix que les électrices et les électeurs font pour appuyer une candidate ou un candidat et ses idées. En votant, elles et ils s'expriment pour choisir les personnes qui les représenteront et qui prendront des décisions en leur nom.

ACTIVITÉ 2 : CARTES À JOUER





Le lieu de vote se trouvera **près du domicile de David**. Il peut s'agir, par exemple, d'une école ou d'un centre communautaire.

L'adresse du lieu de vote sera indiquée sur **l'avis** reçu par la poste. David peut aussi contacter la présidence d'élection pour s'en informer.

Selon son horaire, David pourra voter **le jour des élections** ou quelques jours avant, lors du **vote par anticipation**. Il a aussi la possibilité de voter au **bureau de la présidence d'élection** si cette option lui convient mieux.

Pour voter de manière éclairée, David doit se **tenir au courant** des **enjeux** débattus lors de la campagne électorale et des **propositions** des candidates et des candidats.

Quelques questions à se poser pour s'assurer que les informations sont **fiables**:

- D'où vient l'information ? La source est-elle crédible ?
- D'autres sources partagent-elles la même information ?
- Est-ce que les faits sont à jour et vérifiables ?

Pour voter, David doit être inscrit sur la **liste électorale** à l'adresse de son domicile.

Il peut **vérifier son inscription** sur **l'avis** reçu par la poste au début de la période électorale.

En cas d'erreur ou s'il ne reçoit pas d'avis, David doit communiquer avec la présidence d'élection de sa municipalité.

Voter est un droit **protégé** par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

Le vote appartient à chaque électrice et chaque électeur et il est **secret**.

Pour marquer son ou ses bulletins de vote, David devra se rendre derrière **l'isoloir** afin de préserver le caractère secret de son vote.

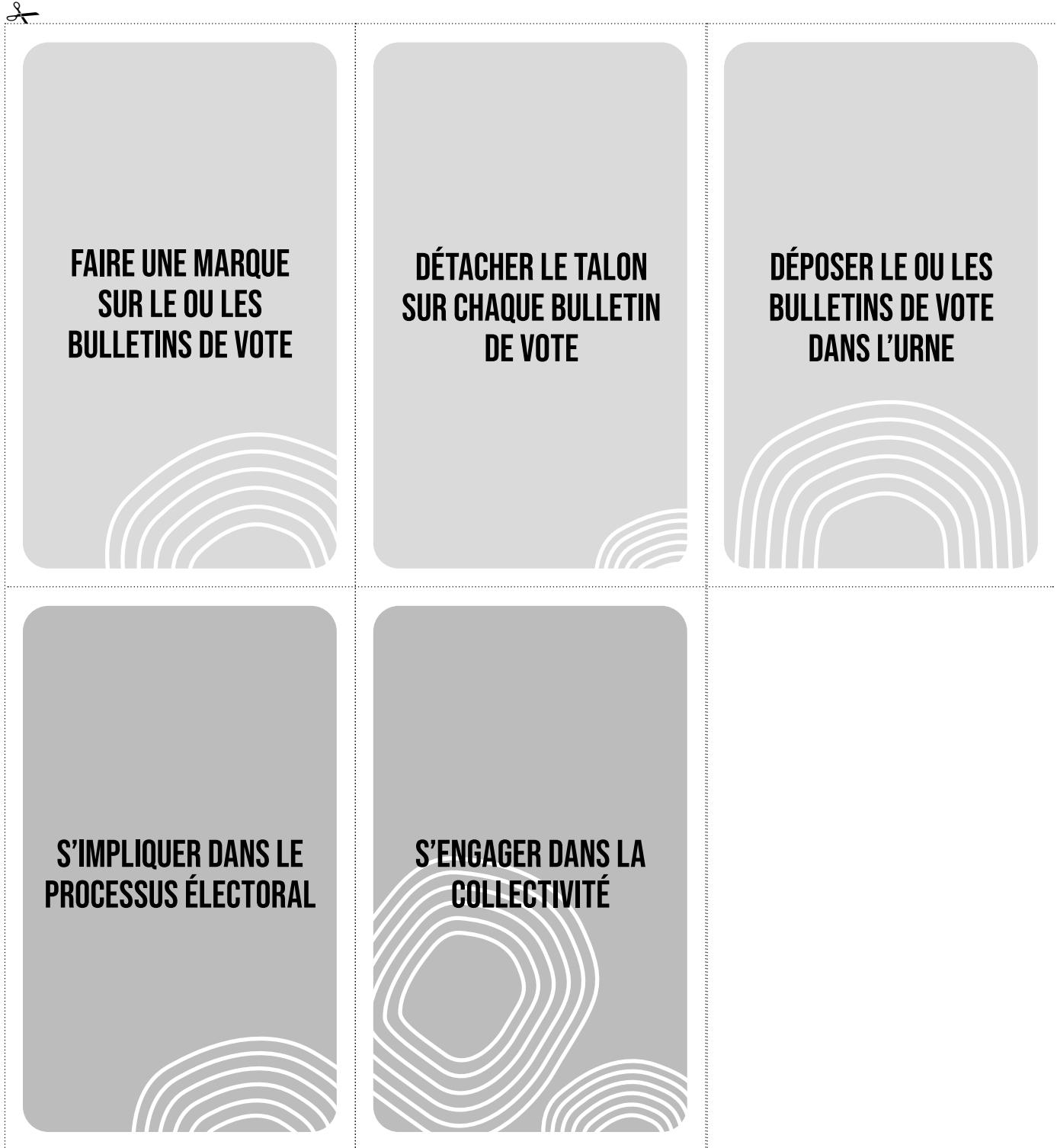
En fonction des postes en élection dans sa municipalité, David pourrait avoir **plus d'un bulletin de vote** à remplir.

Dans la majorité des municipalités, les électrices et les électeurs sont invités à voter pour la conseillère ou le conseiller de leur district ainsi que pour la mairesse ou le maire de municipalité.

Au bureau de vote, les électrices et les électeurs doivent **prouver leur identité** grâce à l'une des pièces suivantes:

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

ACTIVITÉ 2 : CARTES À JOUER





David place lui-même dans l'urne le ou les bulletins de vote qu'il a remplis.

L'urne est scellée.

Personne d'autre que lui ne touchera à son ou ses votes jusqu'au dépouillement, une fois les bureaux de vote fermés.

David doit détacher le talon de son ou ses bulletins de vote en suivant le pointillé et le remettre au personnel électoral.

Cette partie détachable permet de vérifier que le bulletin de vote placé dans l'urne **n'a pas été falsifié** et est bien celui qui a été remis à l'électrice ou à l'électeur.

Pour s'assurer de la validité de son vote, David doit s'assurer de marquer **un seul cercle** sur chaque bulletin de vote.

Au-delà du vote, il existe des manières de s'impliquer dans son milieu et de prendre part à la vie démocratique de sa collectivité. David peut s'engager en défendant une cause ou des idées, selon ses valeurs. Par exemple, il peut:

- Faire du bénévolat
- Participer à des comités consultatifs ou à un conseil d'administration
- Défendre une cause en prenant part à une manifestation ou en communiquant avec les personnes élues.

Si David souhaite s'impliquer davantage qu'à titre d'électeur dans le processus électoral, des possibilités s'offrent à lui:

- **Travailler** aux élections: Il peut poser sa candidature pour faire partie du personnel électoral.
- **Se présenter** aux élections: Il peut poser sa candidature sous la bannière d'un parti ou comme candidat indépendant.
- **Soutenir** la campagne d'un parti ou la candidature d'une autre personne.

3 ACTIVITÉ 3 : CARTES À JOUER*

LE PREMIER MINISTRE NOMME UNE NOUVELLE AMBASSADRICE À L'ONU

CHANGEMENTS PRÉVUS AUX FRAIS DE SCOLARITÉ À LA RENTRÉE

AUGMENTATION DE L'IMPÔT FONCIER AFIN DE FINANCER LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU

UN FINANCEMENT ACCRU DES SOINS EN SANTÉ MENTALE RÉDUIRA LES DÉLAIS D'ATTENTE

SUCCÈS DU PROJET PILOTE DE COMPOSTAGE : IL SERA OFFERT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DÈS L'AUTOMNE PROCHAIN

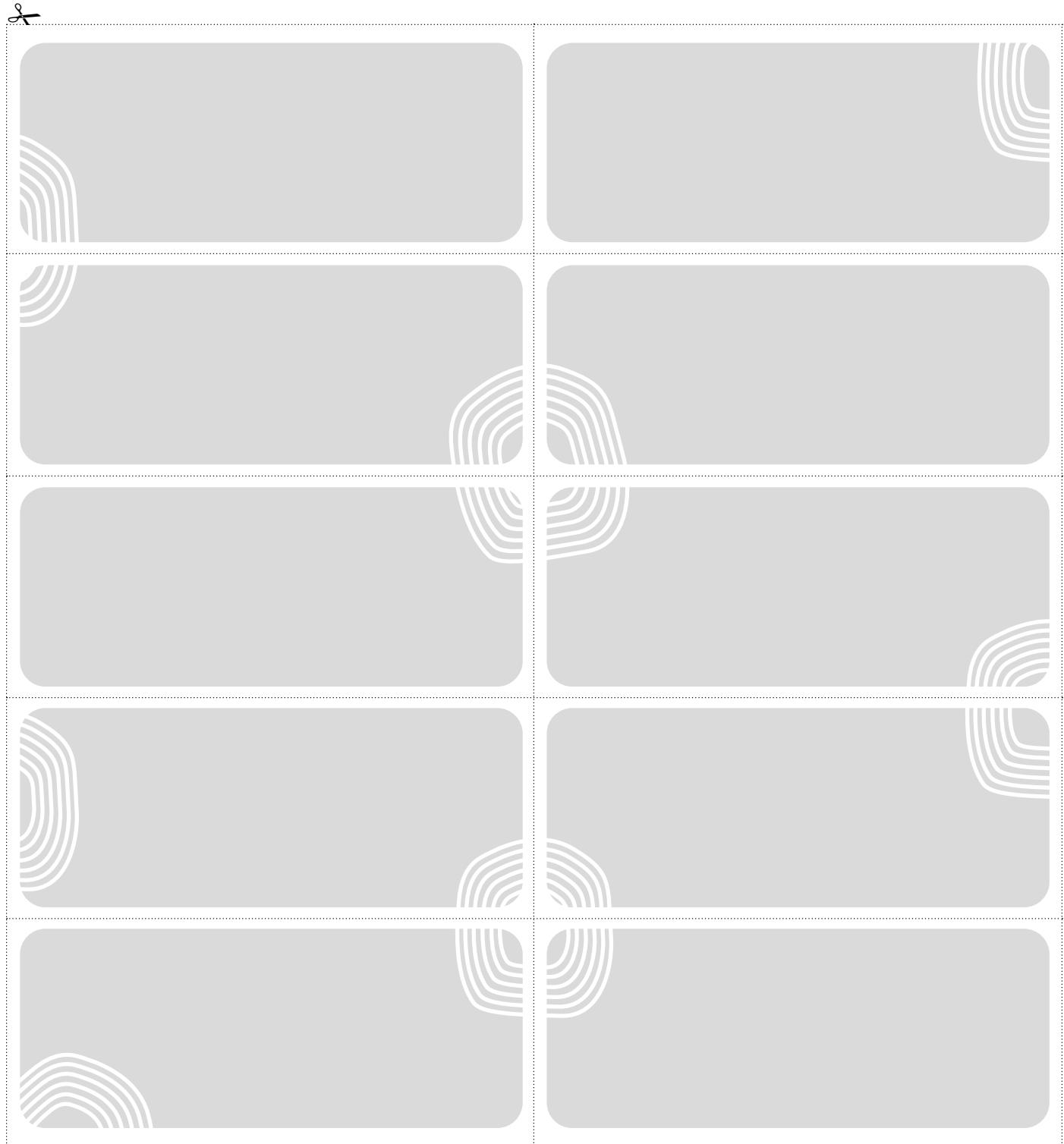
RÉFÉCTION DE NOMBREUSES ROUTES CET ÉTÉ : LE MINISTÈRE INVITE À CONSULTER LE SITE INFO-CHANTIERS

LES FORCES ARMÉES APPELÉES EN RENFORT POUR CONTRER LES INONDATIONS PRINTANIÈRES

MISE À JOUR DU PROGRAMME DE FORMATION AU SECONDAIRE : LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI : LE GOUVERNEMENT ANNONCE DE NOUVELLES MESURES

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL : PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE PRÉVUE EN AVRIL



3 ACTIVITÉ 3 : CARTES À JOUER*

LA MAISON DES JEUNES « L'ADÔ »
FÊTE SES VINGT ANS

DEVRAIT-ON ABOLIR LES
PIÈCES DE CINQ CENTS ?

PASSEPORTS ÉLECTRONIQUES :
LE FUTUR MOYEN DE VOYAGER ?

DE NOUVEAUX INDICATIFS RÉGIONAUX
TÉLÉPHONIQUES DÈS LE MOIS PROCHAIN
AU QUÉBEC

CONSULTATION CITOYENNE :
LA POPULATION EST INVITÉE À PROPOSER
DES IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT
DU PARC DES CHUTES

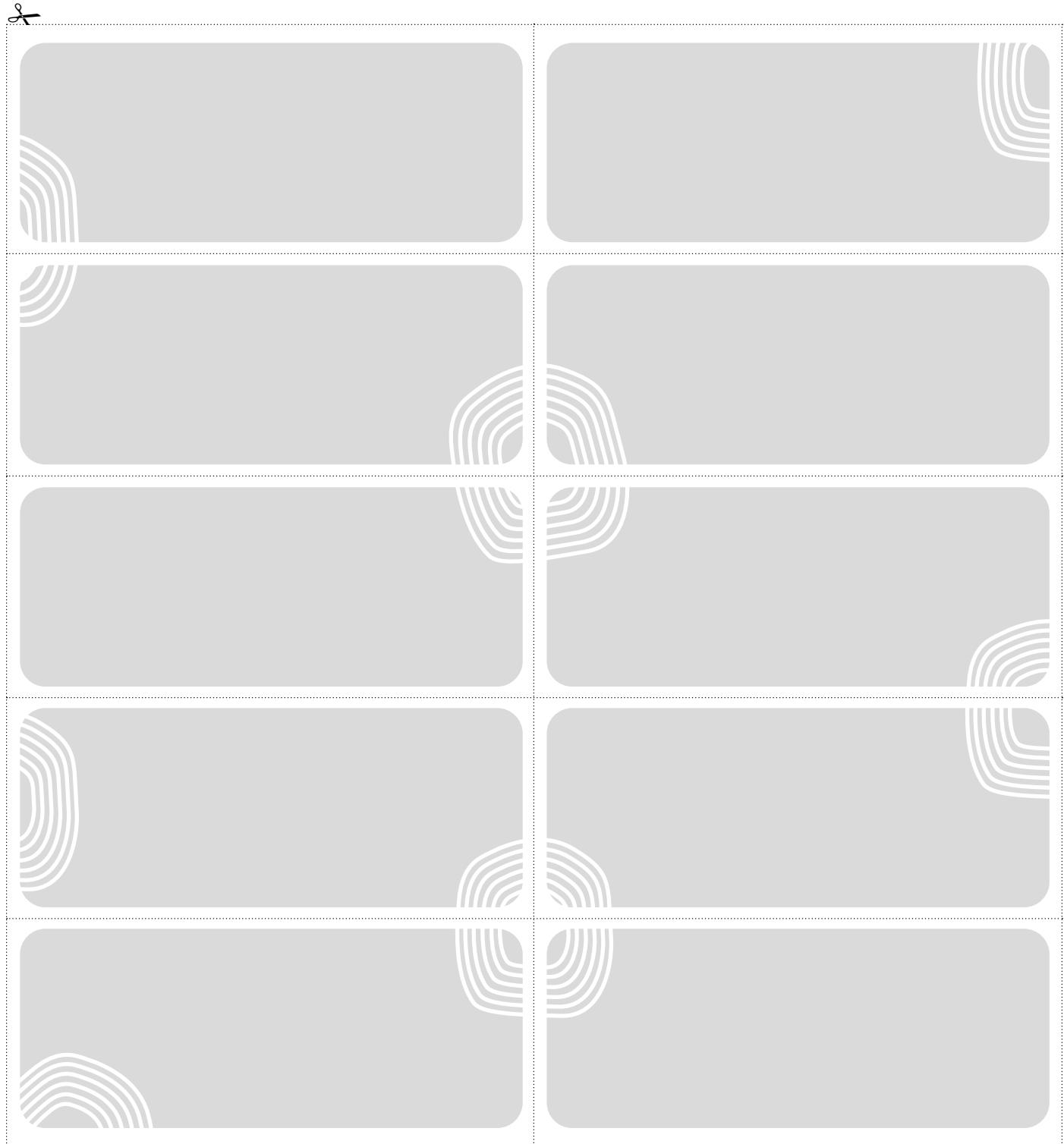
MODIFICATIONS AU ZONAGE REQUISES
POUR LA CONSTRUCTION DU
NOUVEAU CENTRE MULTISPORTS

LES COMMANDES EN LIGNE EXPLOSENT :
RETARD À PRÉVOIR DANS
LES SERVICES POSTAUX

SIGNATURE D'UN ACCORD
TERRITORIAL HISTORIQUE AVEC
UNE PREMIÈRE NATION

LE GOUVERNEMENT SONGE À HAUSSER
L'ÂGE D'OBTENTION DU PERMIS
DE CONDUIRE À 18 ANS

PRÉVENTION DES INCENDIES :
LES POMPIERS FONT LEUR TOURNÉE
DE SENSIBILISATION ANNUELLE



ACTIVITÉ 3 : CARTES À JOUER*

**PAS DE CHANGEMENT
AUX QUOTAS DE PÊCHE
DANS LE SAINT-LAURENT**

**INVESTISSEMENT DE PLUSIEURS MILLIONS
DE DOLLARS POUR LA PROMOTION
DES ARTS DE LA SCÈNE**

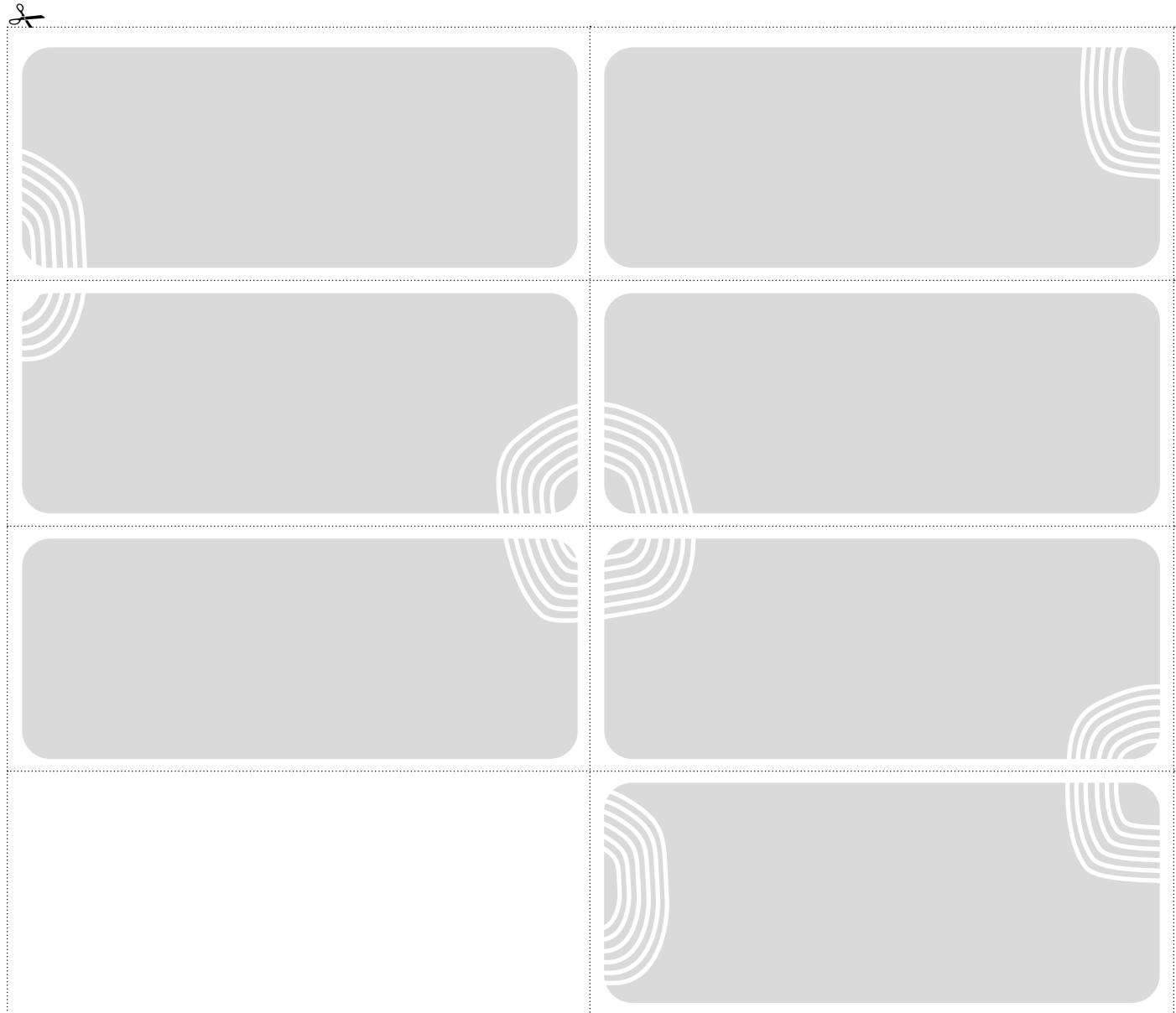
**LA MINISTRE RESPONSABLE DÉPOSE UN
NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT DES
FORÊTS PUBLIQUES**

**LE TRANSPORT EN COMMUN
EST MAINTENANT GRATUIT
POUR LES PERSONNES AÎNÉES**

**LES CITOYENS RÉCLAMENT
UNE AMÉLIORATION DU RÉSEAU
DE PISTES CYCLABLES**

**LA GRÈVE TOUCHANT LA COLLECTE
DES ORDURES CAUSE UNE INVASION
DE RATONS LAVEURS DANS
DE NOMBREUX QUARTIERS**

**UN PROJET DE PLUS DE 100 MILLIONS \$
ANNONCÉ POUR LA CONSTRUCTION
DE TROIS NOUVELLES ÉCOLES
À MIGNONNEVILLE**



ACTIVITÉ 4 : GRILLE D'ANALYSE DES PUBLICATIONS*

Publication # _____

Qui est l'autrice ou l'auteur?
La personne est-elle identifiable ? Est-elle spécialiste du sujet ?

De quel type d'autrice ou d'auteur provient l'information ?

- Journaliste
- Chroniqueuse ou chroniqueur
- Créatrice ou créateur de contenu
- Influenceuse ou influenceur
- Organisme ou parti politique
- Institution gouvernementale, université, etc.
- Militante ou militant
- Entreprise à but lucratif
- Autre: _____

Quelles peuvent être ses intentions ?
Les intentions ne sont pas toujours clairement exprimées.

- Divertir
- Vendre
- Persuader ou convaincre
- Provoquer
- Informer
- Tromper ou manipuler
- Autre: _____

Quel type d'information est présenté dans la publication ?

- Des faits
- Des opinions
- De la publicité
- Des rumeurs
- De la désinformation
- Autre: _____

L'information est-elle vérifiable ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas



Estimez la qualité ou la crédibilité de l'information en lui donnant une cote sur 5.

Que faites-vous avec cette information ?

- Je juge l'information crédible et je la partage à mon entourage
- Je ne crois pas l'information et je passe à la publication suivante sur mon fil d'actualité
- Je doute et je vérifie si d'autres sources crédibles diffusent cette information
- Autres: _____

4

ACTIVITÉ 4 : PUBLICATIONS À ANALYSER

Publication 1

Le jour des élections, une publication par un utilisateur anonyme annonce que le vote est remis au lendemain à cause du mauvais temps.

Publication 2

Le compte officiel d'Élections Québec rappelle quelles pièces d'identité les électrices et les électeurs peuvent présenter pour voter lors des élections municipales.

Publication 3

Le journal local publie un reportage signé par une journaliste qui cite les propos d'un candidat à la mairie. Celui-ci promet, s'il est élu, d'instaurer un service de transport en commun gratuit pour les jeunes de moins de 25 ans.

Publication 4

La directrice d'un organisme jeunesse invite les jeunes de la municipalité à aller voter afin que leur voix soit représentée au conseil municipal. Elle cite une étude de l'organisme Élections Montréal selon laquelle l'âge moyen des personnes qui ont voté aux élections municipales de 2021 était de 54 ans.

Publication 5

Un membre de votre famille, qui n'a pas l'habitude de publier du contenu politique, partage une photo montrant la mairesse de votre municipalité dans une position peu avantageuse. Sans expliquer d'où vient l'image ni dans quel contexte elle a été prise, il l'accompagne d'un commentaire moqueur affirmant que la politicienne n'est pas compétente et qu'elle ne devrait pas être réélue.

Publication 6

Une influenceuse diffuse une vidéo dans laquelle elle donne des informations sur la campagne électorale tout en exposant sa routine matinale de maquillage devant la caméra. Les marques des produits sont visibles et des liens vers des rabais figurent dans la description de la vidéo.

Publication 7

Une grande université dévoile les résultats d'une étude disant que les gens qui votent sont plus heureux.

Publication 8

Le chroniqueur vedette d'un grand quotidien signe un texte dans lequel il dénonce le manque d'engagement des Québécoises et des Québécois. Il s'appuie sur le taux de participation aux dernières élections municipales, qu'il juge trop faible. Son texte suscite de fortes réactions et il est partagé abondamment sur les médias sociaux.

Publication 9

Vous regardez un reportage télévisé d'un média reconnu qui comprend un mème humoristique que vous avez souvent vu passer dans vos médias sociaux. Le journaliste a pris ce mème au premier degré: il cite cette publication satirique comme une véritable réaction au sujet traité dans son reportage.

Publication 10

Une vidéo montre une candidate tenant des propos choquants envers un groupe minoritaire. Cette vidéo devient virale pendant la campagne électorale. Ces paroles vous surprennent. Elles détonnent vraiment du comportement habituel de la politicienne. Vous ne disposez pas de plus de détails ni d'éléments de contexte, mais vous trouvez que quelque chose cloche dans la vidéo.

R

RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

LE VOTE ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

- [Pourquoi voter | Élections Québec](#)
- [Vidéo – Pourquoi voter lors d'une élection municipale | Élections Québec](#)
- [À propos du système électoral québécois | Élections Québec](#)
- [Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités](#)
- [Conditions à remplir pour voter aux élections municipales | Élections Québec](#)
- [Vidéo – Comment voter lors d'une élection municipale](#)
- [Registre des partis, candidats indépendants autorisés et autres | Élections Québec](#)
- [Comment se porter candidate ou candidat | Élections Québec](#)

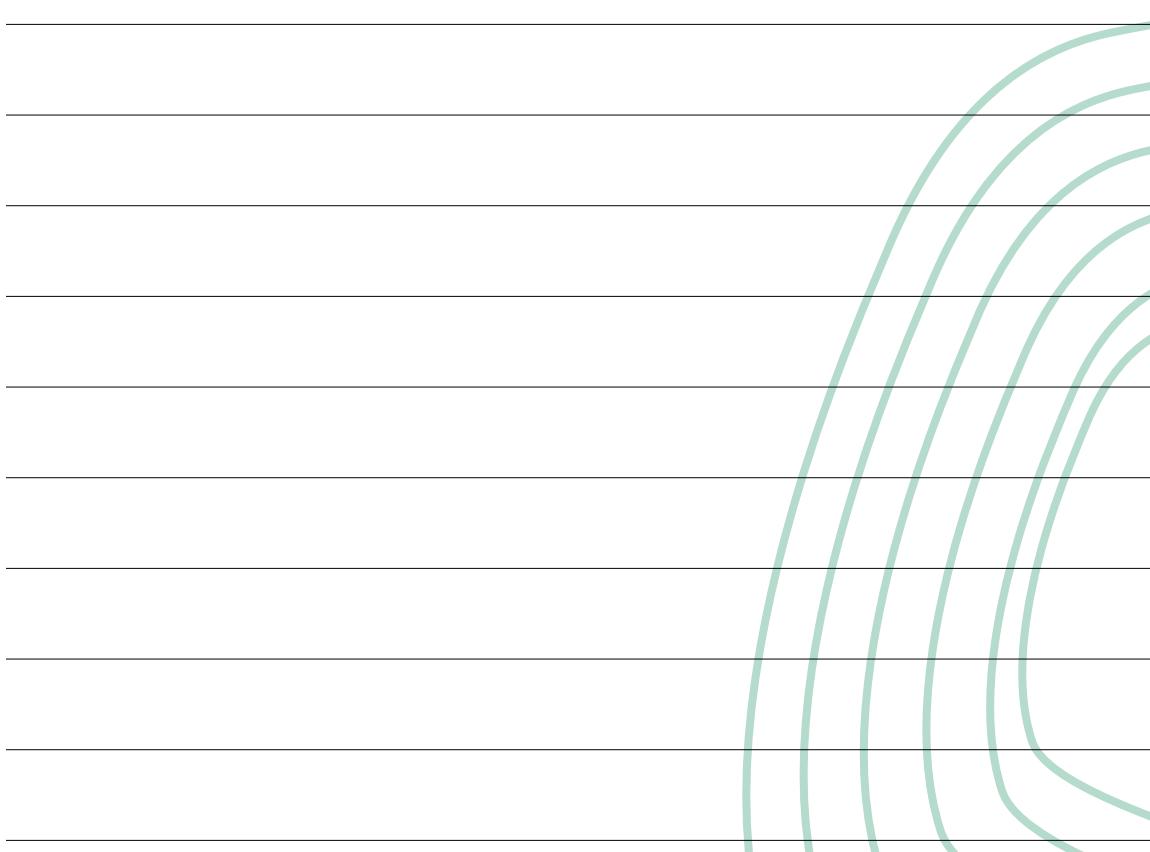
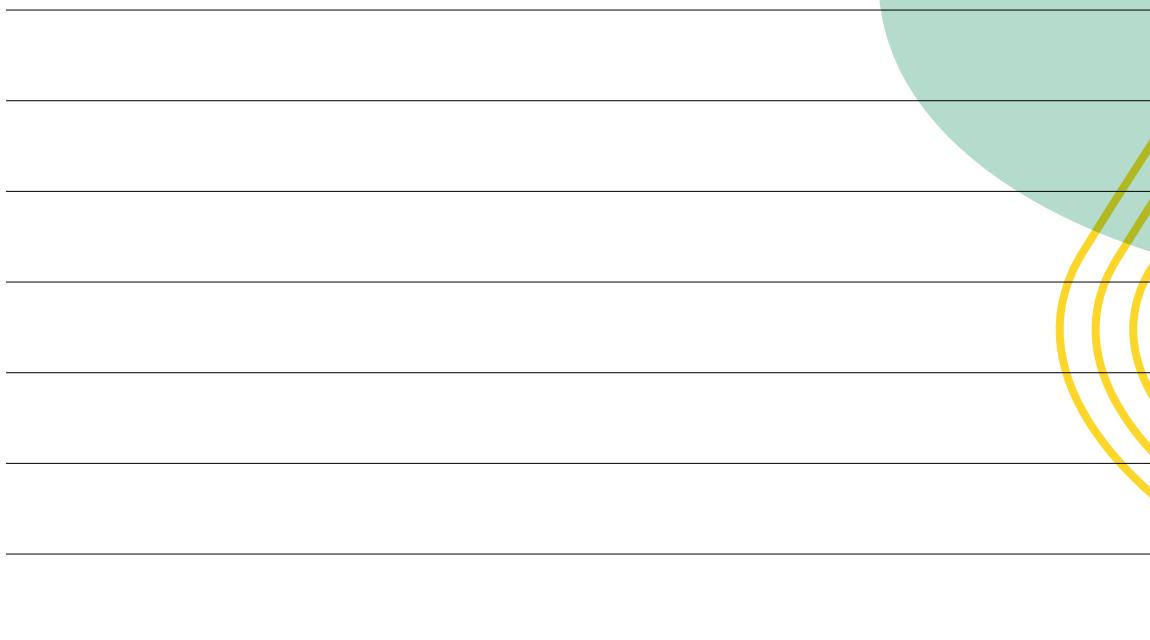
LES PALIERS DE GOUVERNEMENT

- [Loi sur les compétences municipales](#)
- [Le partage constitutionnel des pouvoirs législatifs | Gouvernement du Canada](#)
- [Vidéo – Les trois paliers de gouvernement | Élections Québec et Élections Canada](#)
- [Vidéo – Les élections à chaque palier | Élections Québec et Élections Canada](#)

BIEN S'INFORMER

- [S'informer pour faire un choix éclairé | Élections Québec](#)
- [Lutter contre la désinformation | Gouvernement du Québec](#)
- [La désinformation en ligne | Gouvernement du Canada](#)

NOTES





citoyennetéjeunesse.org

COORDONNÉES

Courriel: info@citoyennetéjeunesse.org

MÉDIAS SOCIAUX



Facebook: [@citoyennetéjeunesse](https://www.facebook.com/citoyennetéjeunesse)

Instagram: [@cit_jeunesse](https://www.instagram.com/cit_jeunesse)

Linkedin: [@cit_jeunesse](https://www.linkedin.com/company/citoyenneté-jeunesse)

Trousse développée
en collaboration avec:



electionsquebec.qc.ca

COORDONNÉES

Courriel: educationdemocratie@electionsquebec.qc.ca

Téléphone: 418-644-1090, poste 3490

Sans frais: 1 844-644-1090, poste 3490

MÉDIAS SOCIAUX



@electionsquebec